

Dossier

À L'ÂGE AVANCÉ DE LEUR VIE...

P.14 - III^e partie

ACTION ASSOCIATIVE

- Opération Brioches dans un contexte d'entreprise
.... p. 14



ACTUALITÉS

- Se passe-t-il quelque chose dans une MAS ?
.... p. 8



VIE DES ÉTABLISSEMENTS

- Le milieu ordinaire accessible
.... p. 31





6 Agences à votre service

69160 Tassin

69220 Belleville

71000 Mâcon

FORESTIER - PARET
Assurances

69620 Le-Bois-d'Oingt

69250 Neuville

69400 Villefranche

UN SEUL NUMERO LE : **0 826 10 59 69**

appel à 0,15 € TTC/mn

agesca

Des professionnels à votre porte

MAINTENANCE DE PORTES ET PORTAILS AUTOMATIQUES

AGESCA IDENTIFICATION
5, rue des Essarts - 69500 BRON
Tél. 04 78 74 87 65 - Fax : 04 78 74 74 51

Mutuelle
existence
Harmonie Mutuelles



Des garanties santé pour tous
à partir de **14,07 € /mois ***

9 agences dans le Rhône

Tél. 09 69 32 11 11
(appel non surtaxé)

www.mutuelle-existence.fr
(devis et adhésion en ligne)

Siège social : 60 rue Domer - 69007 LYON



* tarif 2012 pour un jeune de 18 ans en garantie Nais 1

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité SIREN n° 776 531 667 - APE 651.22 - Photo : Raphaël Sustina
Mutuelle Existence fait partie de l'Union Harmonie Mutuelles

solag

Un vrai service dans les Arts Graphiques

2, rue de l'Artifice
69140 RILLIEUX LA PAPE
Tél. : 04 78 37 22 97
Fax : 04 78 37 20 44

bienvenue@solag.fr - www.solag.fr

Les Restaurants McDonald's du Grand Lyon

partenaires
de l'ADAPEI du Rhône



GESTION - VENTE - ACHAT - DISTRIBUTION AUTOMATIQUE

8, Avenue de l'Industrie - 69960 CORBAS

Tél/fax 04 78 21 24 04

David Couilloud - Responsable commercial - 06 09 47 66 15

Sommaire

Le Bulletin n° 227 / 1^{er} trimestre 2012



DOSSIER

p. 14 À L'ÂGE AVANCÉ DE LEUR VIE

III^e partie



Nous avons abordé en 2010 le vieillissement des personnes handicapées mentales et le déficit de solutions adaptées à ce jour (cf. Bulletin n° 219 et 220). Forte de ce constat, l'Adapei du Rhône a mandaté une commission *Avancée en âge*, chargée d'analyser la situation au sein de l'association, d'étudier les pratiques des structures médico-sociales d'autres départements, afin de proposer des pistes de réflexion à la Direction Générale.

ACTUALITÉS

p. 06 Concours Handicap international
Portrait : Christophe Jacquinet
Média : "Vestiaires" sur France 2
Agenda
Se passe-t-il quelque chose dans une MAS ?

p. 10 CENTRE DE DOCUMENTATION

ACTION ASSOCIATIVE

p. 12 VACANCES EN PÉRIL
Les vacances « Hors la loi »

p. 13 DÉBATS
Ville et handicap(s)
Et après docteur ?

p. 14 OPÉRATION BRIOCHES
La Handiweek GRTgaz

VIE DES ÉTABLISSEMENTS

p. 23 GRANDIR
Danseurs avant tout

p. 25 RÉFLEXION
Handicap complexe de grande dépendance

p. 27 INNOVATION
Culture pour tous

p. 29 DU CÔTÉ DES ESAT
Esat Louis Jaffrin
Esat La Courbaisse
Esat Léon Fontaine

p. 30 DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS
Foyer de vie La Platière

p. 34 REGARDS DE PROFESSIONNELS

p. 35 SPORTIVEMENT VÔTRE
Association Vhasi

REPÈRES FINANCIERS

p. 36

CARNET FAMILIAL

p. 37

ADRESSES UTILES

p. 38

le bulletin

Journal trimestriel n°227
des Parents et Amis de Personnes
Handicapées Mentales.
1^{er} trimestre 2012

Adapei du Rhône :
Association Départementale des Parents
et Amis de Personnes Handicapées
Mentales (déclarée loi 1901, affiliée
à l'Unapei, reconnue d'utilité publique.
Décret du 30 août 1963)

Siège social :
75, Cours Albert Thomas
CS 33951 - 69447 LYON CEDEX 03
Tél. : 04 72 76 08 88
www.adapeidurhone.fr

Directeur de la publication :
Marie-Laurence MADIGNIER

Réalisation
et conception graphique : unitémobile

Tirage : 2300 exemplaires

Dépôt légal à la parution
N°CPPAP : 0107G82689

ast
santé au travail **GRAND LYON**

100, rue du 4 août 1789
69100 VILLEURBANNE
04 72 11 38 72
Fax : 04 72 11 38 79
contact@astgrandlyon.fr
www.astgrandlyon.fr

DIETAROMA & kalisterra
Partageons l'essentiel
l'alliance au naturel

Partenaire actif dans la recherche de votre bien-être,
Diétaroma élabore depuis plus de 60 ans
des réponses naturelles pour la forme et l'équilibre.

Diétaroma et Kalisterra s'associent afin de mettre
à votre service toute l'efficacité de leurs produits
et de leur savoir-faire.

Nos gammes

Compléments alimentaires, soins cosmétiques bio, huiles
essentielles, assainissants phytaromasol sont vendus
en magasins de produits naturels et en pharmacie.

Laboratoires Diétaroma - 69240 bourg-de-thizy
www.dietaroma.fr



**TRAVAUX / CHAUFFAGE
CLIMATISATION
PORTES DE GARAGE
ÉLECTRICITÉ**

Maintenance | Dépannage 7 J / 7
Tél. : 04 78 76 51 47
Parc du Moulin à Vent - Bat 22B
33 rue du Docteur Lévy - 69200 Vénissieux



10% de remise aux parents, amis, personnels de l'ADAPEI
62, Rue E. Decors | 4, rue Denis
69100 Villeurbanne | 69008 Lyon
Tél. 04 72 35 08 13 | Tél. 04 78 09 02 59

MARESCOL THIRODE

Tous MATÉRIELS DE CUISINE PROFESSIONNELLE

18, Rue Louis Saillant - 69120 Vaulx-en-Velin - Tél. 04 78 79 54 30 - Fax 04 78 79 54 39
E-mail : info@marescol.com - Site : www.marescol.com

Intermarché
SUPER



AMPLEPUIS Route de Roanne **T. 04 47 89 25 28**
BELLEVILLE-SUR-SAÔNE
Lieu-dit « Près de la cloche » **T. 04 74 06 45 85**
BOURG-DE-THIZY
Route de Roanne - C.D. 504 **T. 04 74 64 14 10**

DÉCINES-CHARPIEU
Place de la Mairie **T. 04 78 49 27 15**
OULLINS
141, boulevard Émile Zola **T. 04 78 51 35 74**

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

• **Édito**

Le Bulletin n° 227 / 1^{er} trimestre 2012

UN FUTUR SEREIN POUR 2012

Bonne année, Bonne santé



Au seuil de cette Nouvelle Année, je vous souhaite à tous, à nos enfants en situation de handicap à vous, parents et amis, à tous les professionnels qui partagent notre projet d'accompagnement, une année pleine d'es-pérance et de solidarité, de bons moments à partager et des projets à porter ensemble pour adoucir les parcours difficiles.

Bonne santé. Année après année, nous aimons renouveler ce souhait, façon d'assurer la base sur laquelle construire un vrai projet de vie, mais aussi façon de conjurer cette crainte de voir la santé altérer l'avenir possible.

Année après année, le poids de l'âge com-mence à peser et les modes de vie autrefois bien adaptés doivent évoluer. Le progrès des soins permet d'envisager un futur beaucoup plus long pour nos proches en situation de handicap mental et c'est heureux ; à nous de penser de nouveaux modes d'accompagne-ment pour que ce futur soit serein.

Une réflexion sur l'avancée en âge a été en-gagée par notre Association depuis plusieurs mois. Nos professionnels y ont travaillé et le Conseil d'Administration a validé des orientations politiques qui nous permettent aujourd'hui d'engager des actions concrètes pour construire l'avenir des personnes en situation de handicap que nous accueillons. Le présent bulletin vous en présente les grandes lignes.

Oui, à vous tous, à nous tous, bonne année et bonne santé !

Marie-Laurence MADIGNIER
Présidente de l'Adapei du Rhône

Concours Handicap International

LA 15^e ÉDITION DES PAPAS BRICOS ET MAMANS ASTUCIEUSES EST LANCÉE !

C'est avec plaisir que nous vous annonçons le lancement de la 15^e édition des **Papas Bricoleurs et Mamans Astucieuses** ! Le concours récompense chaque année 20 réalisations qui rendent plus facile et plus accessible la vie d'une personne en situation de handicap.

Familles, professionnels et proches peuvent participer afin de mettre en lumière leur innovation. Souvent simples et peu onéreuses, les initiatives permettent de partager l'idée et d'inspirer d'autres personnes handicapées. Les réalisations présentées peuvent concerner tous les aspects de la vie : aménagements de la maison, jeux, moyens de communication, modes de déplacement, à destination de petits et grands. Ainsi au profit de tous, participez à la 15^e édition et parlez-en autour de vous ! Il vous suffit de remplir le dossier de participation disponible en téléchargement à l'adresse : www.mobilisezvous.handicap-international.fr Vous pouvez le retourner à l'adresse mentionnée dans le document du 1^{er} novembre 2011 au 29 février 2012. Chaque année, les prix suivants sont attribués et les 20 réalisations rassemblées dans un guide diffusé à plus de 80000 exemplaires. En l'honneur de la 15^e édition, une nouveauté fait son apparition : un prix spécial !



PRIX DU JURY

- 1^{er} prix :** 1 600 € en bons d'achats Leroy Merlin.
- 2^e prix :** 800 € en bons d'achats Leroy Merlin.
- 3^e prix :** 400 € en bons d'achats Leroy Merlin.
- Prix coup de cœur du jury :** 400 € en bons d'achats Leroy Merlin.

PRIX DES FAMILLES

- 1^{er} prix :** 1 600 € en bons d'achats Leroy Merlin.
- Prix coup de cœur des familles :** 400 € en bons d'achats Leroy Merlin.

PRIX SPÉCIAL 15^e ÉDITION :

- 1 500 € en bons d'achats Leroy Merlin.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 04 72 84 26 86 ou par mail.

Portrait

CHRISTOPHE JACQUINET



Un nouveau Directeur Général à l'ARS Rhône-Alpes

Christophe Jacquinet, 45 ans, a été nommé le 5 décembre 2011, en Conseil des ministres, directeur général de l'Agence régionale de santé (ARS) Rhône-Alpes. Christophe Jacquinet était directeur général de l'ARS de Picardie depuis le 1^{er} avril 2010.

Diplômé de Sciences-Po Paris, il a fait des études de médecine à Lille, puis un Master 3^e cycle de gestion des systèmes de santé à l'Université Paris Dauphine.

Entre 1993 et 1996, il a occupé différentes fonctions de directeur d'établissements de santé privés. De 1996 à 2006, il a été successivement directeur général de l'Hôpital Privé Saint Martin (Calvados), puis directeur régional d'un groupe d'établissements de santé privés et d'hospitalisation et services à domicile en Haute Normandie, Basse Normandie et Bretagne. En 2007, il a été nommé gérant de Santéliance, activité de conseil dans le secteur de la santé puis, deux ans plus tard directeur général de la fondation de Rothschild (fondation médico-sociale) avant d'être appelé à préfigurer la future Agence Régionale de Santé de Picardie, en octobre 2009.

Soirée-Débat

SE PASSE-T-IL QUELQUE CHOSE DANS UNE MAS ?



La soirée débutera à 20h, avec la projection du film *La vie à la MAS SOLEIL* réalisé par Christian Cutzach qui sera suivie d'un débat avec les familles et les professionnels, animé par Jean-Marc Lacau du Réseau Lucioles.

JEUDI 29 MARS 2012

à l'Espace Sarrazin 8, rue Jean Sarrazin à Lyon 8^e. En présence de Marie-Laurence Madignier, Présidente de l'Adapei du Rhône, Prosper Teboul, Directeur Général, le réalisateur Christian Cutzach, Didier Brut Directeur de la MAS Soleil et des professionnels de son équipe.

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

Christine Deal : 04 72 76 08 88
cdeal@adapeidurhone.fr



Média

SÉRIE VESTIAIRE SUR FRANCE 2

Alors que le film *Intouchables* qui met en scène un handicapé cartonne au cinéma, France 2 lance ce lundi 14 novembre 2011 dès 13h50 sa nouvelle série, *Vestiaires*. Nous découvrirons à travers des discussions dans un vestiaire, le quotidien de deux handicapés qui se retrouvent chaque semaine à la piscine et ironisent sur leur quotidien.

Le lancement de la série tombe en pleine semaine consacrée à l'insertion profes-

sionnelle des handicapés avec cette série qui, pour la première fois à la télévision, ose rire du handicap. Et pas de manière déplacée puisque la série qui compte 25 épisodes d'environ 2 minutes chacun, a été tournée par de réels handicapés d'un club Handisport de Marseille. Un programme novateur qui ne manquera pas de faire rire et réfléchir les téléspectateurs sur le thème du handicap. Les deux auteurs de la série, Adda Abdelli et Fabrice Chanut, sont également handicapés et se sont rencontrés dans les vestiaires d'une piscine. Le projet traîne dans leur tête depuis 2007 et les voilà enfin récompensés : *Vestiaires* débarque à la télé sur France 2 !



AGENDA

• **PAROLES DE FAMILLES**
« LE HANDICAP, PARLONS-EN ENSEMBLE »

Jeudi 19 janvier 2012
Soirée thématique proposée par des parents, entre parents sur le thème : **Handicap et parcours scolaire ?**
De 20 h à 21 h 30 – Accès libre
MJC Monplaisir
25, av. des Frères Lumière, Lyon 8^e

Renseignements :
Catherine MOREY au 04 78 46 03 71

• **L'ESPACE RENCONTRE S'ANIME**
Jeudi 2 février 2012

L'Action Associative vous invite à partager un moment convivial à l'*Espace Rencontre* afin de vous faire « re » découvrir l'ensemble de ses activités.



De 14 h à 19 h. Accès libre.
Au siège de l'Adapei du Rhône
75, cours Albert Thomas à Lyon 3^e
(métro Sans-Souci)

Renseignements et réservations :
Christine DEAL au 04 72 76 08 88
ou cdeal@adapeidurhone.fr
Catherine MOREY au 04 78 46 03 71

DATES À RETENIR POUR LA RENTRÉE 2012

Samedi 3 mars
• Journée régionale de l'Urapei

Samedi 24 mars
• Journée de l'Action Associative

Mise en place d'un service gratuit de soutien aux tuteurs familiaux par l'ATMP du Rhône :

Numéro vert : 0 800 808 031
Courriel : soutientuteursfamiliaux@atmp69.fr

vous recherchez pour des courtes ou longues durées:
 des éducateurs spécialisés > moniteurs éducateurs > aides médicaux psychologiques
 infirmières > aides soignantes > élèves éducateurs > veilleurs de nuit

31 quai Augagneur - 69003 Lyon - tél. 04 37 48 38 90 - Fax : 04 78 89 54 14
 assistmlyon@dominointerim.com - www.dominointerim.com



lamurebianco
 Fiouls Domestiques
 Carburants - Lubrifiants
 IRIGNY 04 78 50 79 79
 MEYZIEU 04 78 31 71 73
 www.lamurebianco.fr



**ENTREPRISE
 BOSGIRAUD**
réalise tous vos projets de constructions
 SALLES
 69460 ARBUISSONNAS
 Tél. 04 74 67 54 73
 Fax 04 74 67 59 40
 maisons individuelles
 restaurations - collectifs
 bâtiments industriels
 bâtiments agricoles



GIHP
*Transports d'enfants
 & d'adultes handicapés
 Handicap mental,
 moteur ou sensoriel*
 © 04 37 72 30 30
 fax 04 37 72 30 39
 130 rue de la Poudrette - 69100 Villeurbanne



DEBIZE
 Matériel et fournitures vinicoles
 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
 Siège social : 138, route de Riottier
 BP 251 - 69658 Villefranche cedex
 Tél. 04 74 02 77 77 - Fax 04 74 02 77 71
 Courriel : debize.sas@debize.fr - www.debize.fr



Une équipe de professionnels à votre service
 A votre disposition pour vos déplacements d'affaires, touristiques ou scolaires.
 nous disposons d'une flotte de 4 à 65 fauteuils pour répondre à toutes vos demandes.
 Tel : 04 78 48 76 04 - agencemornant@maisonneuve.net

**SERVEZ-VOUS
 CHEZ NOS ANNONCEURS,
 ils soutiennent activement
 notre action**



Dans un souci constant d'humanité et de partage, nous réalisons une cuisine familiale et colorée, avec des produits frais et des recettes maisons. Pour nos convives, nous nous engageons au quotidien : ateliers culinaires adaptés, formations équilibre alimentaire, menus illustrés...

Une restauration qui participe au projet d'établissement

Direction Régionale Rhône-Alpes
 132 cours Charlemagne - 69002 LYON
 Tél. 04 26 72 92 20 - Fax 04 26 72 92 21
 www.restalliance.fr - restalliance@restalliance.fr

REVES ET DECOUVERTES
 VOUS PROPOSE
 DES VACANCES ADAPTEES

SEJOURS A THEME - COUPLE - FLEUR DE L'AGE
 SEJOURS LIBERTE - SEJOURS AUTONOMIE REDUITE

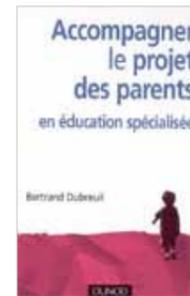
1431 rue Louis Michel - BP 48 - 42153 RIORGES
 Tél. 04 77 23 02 70 - Fax 04 77 23 03 06
www.revesetdecouvertes.com
 Assoc loi 1901 - Agrément Tourisme Ag 42990001 - SIRET 420 954 341 00013 - Code NAF 913E
 Agrément Vacances adaptées organisé n° 04-151 de la préfecture Région Rhône-Alpes du 14.04.2006

**La sélection du centre de documentation
 de l'Adapei du Rhône**

Le centre de documentation vous invite à nous rendre visite au sein de l'Espace Rencontres, afin de vous informer, vous documenter, emprunter des ouvrages... les jeudis après-midi de 14h30 à 17h30, ainsi que sur rendez-vous.

**POUR TOUTES INFORMATIONS
 TÉL. : 04 72 76 08 88**

N'hésitez pas à nous rendre visite !



**ACCOMPAGNER LE PROJET DES PARENTS
 EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE**
 Bertrand Dubreuil

Bertrand Dubreuil est éducateur spécialisé, docteur en sociologie et formateur. Plutôt que d'impliquer les parents dans le projet individuel, ce professionnel les accompagne pour que le projet de vie devienne celui de l'enfant. Le travail avec les parents... C'est à cette démarche partagée qu'invite ce présent livre.



**COMMENT VIVRE AVEC UNE PERSONNE
 ATTEINTE D'ÉPILEPSIE**
 Collectif de la Fédération Française pour la Recherche sur l'Épilepsie

Cet ouvrage a été rédigé par le Collectif de la Fédération Française pour la Recherche sur l'Épilepsie. Pour la première fois, un livre répond à toutes les questions, même délicates, posées par cette maladie tabou en France, (500 000 personnes atteintes, enfants et adultes).



**COMMENT VIVRE AVEC UNE PERSONNE
 AUTISTE**
 Fédération française Sésame Autiste

Cet ouvrage répond aux questions essentielles de l'autisme :

- Les différents types d'autisme,
- Comment et où pratiquer un diagnostic ?
- Quel avenir ? quelles prises en charges ?
- L'intégration en milieu scolaire.



SIREM
CREATEUR DE MOTORISATIONS

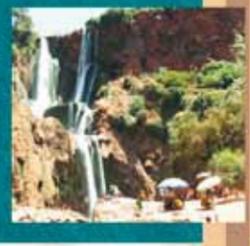
SIREM conçoit et fabrique, pour une clientèle industrielle, des motoréducteurs, pompes et systèmes de motorisation électrique innovants et personnalisés.

Site Internet : www.sirem.fr
Email : info@sirem.fr

AILLEURS & AUTREMENT
vacances adaptées à l'étranger

2 ou 3 semaines, fixe ou itinérant

Turquie, Portugal
Bulgarie, Canada, Vietnam,
Guadeloupe, Croatie



11 rue auguste Renoir 69120 Vaulx en Velin - Tél/fax 04 78 31 41 10
e-mail : aillieursetautrement@orange.fr - site internet : www.aillieursetautrement.fr
N° d'agrément IM 069 100 033

TOP Vacances
Séjour de vacances adaptés pour adultes



51, rue Sébastopol - 37016 TOURS Cedex 1
Tél. 0810 600 332 - Fax : 02 47 75 17 35
E-mail : top.vacances@wanadoo.fr

COICAUD & CIE.

Ouverture automatiques de portails, portes de garages, contrôle d'accès
Maintenance SAV pour industriels, tertiaires, collectifs, particuliers

• MAINTENANCES • ÉTUDES ET DEVIS GRATUITS

Le Norly 3, 136 chemin du Moulin Carron, 69130 Écully
www.coicaud.com • 04 78 83 87 20

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION BOIS – STATION BRICOLAGE

s.a. CHARROIN

Gedimat Charroin

12, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS
Téléphone 04 78 05 13 11
Télécopie 04 72 31 66 11

I SEPR

JOURNÉES PORTES OUVERTES
28 JANVIER
28 MARS 2012 de 9h à 17h

Campus SEPR - 46 rue Professeur Rochaix, 69003 Lyon
Tél. : 04 72 83 27 28 - @ : accueil@sepr.edu - www.sepr.edu

CHAUDRONNERIE
TOLERIE

SATIM

Société Coopérative de Production
à Responsabilité Limitée à Capital Variable

Z.I. Sud Anse – 69480 ANSE – Tél. 04 74 60 23 18 – Fax 04 74 67 13 10

**OUTILS ET SYSTÈMES ÉVOLUÉS
POUR LE CONDITIONNEMENT
DES POUDRES ET DES LIQUIDES**

SPC

104 rue de lisbonne / parc d'activités de Sermenaz
69140 Rillieux-la-Pape
Tél. +33 (0) 478 887 956
Fax : +33 (0) 478 887 572
E-mail : spc@spc.fr
Web : www.spc.fr

Entreprise VITRERIE – MIROITERIE
Menuiserie Alu et P.V.C. – Double vitrage

SOCIÉTÉ CALADOISE GLACEVER
Léon GUILLEMIN

21, av. Edouard-Herriot – Z.I. Sud LIMAS – 69400 VILLEFRANCE s/SAONE
Tél. 04 74 65 52 29 – Fax 04 74 62 81 62

AGRAFAGE – CLOUAGE – EMBALLAGE – VISSERIE – FEUILLARD

ACE

3, Rue Louis Blanchard
42290 SORBIERS

Tel : 04 77 53 11 74
E-Mail : ace-sa@wanadoo.fr

Fax : 04 77 53 04 94
www.ace-agrafage-clouage.com

► VACANCES EN PÉRIL

LES VACANCES « HORS LA LOI »

Certains organisateurs de séjours de vacances existent depuis un siècle. Mais c'est depuis quelques années, seulement, que les particularités du statut d'animateur ont été reconnues. Le personnel d'encadrement bénéficie d'un contrat d'engagement éducatif (CEE) dans le cadre de la convention collective de l'animation.



Une décision du Conseil d'Etat du 10 octobre 2011 estime que le CEE est illégal en ce qui concerne le repos journalier. En effet le Code du travail prévoit un repos journalier de 11 heures. Ce repos journalier n'existait pas, jusqu'alors, pour les animateurs des colonies et séjours de vacances des enfants et des adultes handicapés. En simplifiant, il faut doubler le nombre d'animateurs, donc les salaires. Toute la fragile organisation des colonies et des vacances adaptées s'effondre.

Les discussions entreprises en juin 2011, entre les associations concernées et le Ministère, n'ont encore débouché sur aucune échappatoire.

À ce jour la plupart des organismes de vacances ont choisi de passer outre à la décision du Conseil d'État, au moins pour les séjours de Noël, sans doute pour ceux de l'été 2012. Dans l'immédiat, pas de personnel supplémentaire, pas d'augmentation spécifique des tarifs.

Ce n'est qu'une situation provisoire. À court terme, tout le secteur est gravement menacé. Plus de 3 000 000 d'enfants et de personnes handicapées partent en vacances, encadrées par 600 000 animateurs. On prévoit que l'application stricte, en raison du surcoût aggravé, devrait priver de vacances 1 000 000 d'enfants et de personnes handicapées et augmenter le nombre de chômeurs de 200 000. Les

tarifs des organisateurs augmenteront de 20 à 50 %. La moitié des organisateurs de séjours devront fermer leurs portes. Ceux qui subsisteront ne proposeront plus que des séjours de 20 ou 30 vacanciers avec des taux d'encadrement réduits. Les séjours conviviaux de 7 vacanciers auront vécu.

Le Centre National du Loisir et du Tourisme adapté (CNLTA), où votre association est représentée, entend bien poursuivre le combat. L'espoir de l'emporter est mince, au moment où le droit au repos est plus important que le droit au travail.

LA CONTRIBUTION DE L'ADAPEI

Les ressources de l'Adapei du Rhône s'étiolent. Depuis deux ans, le budget de l'action associative est fortement déficitaire. La barre se redresse mais des nuages sombres approchent du côté des finances de l'Etat, des Départements, des Communes.

La contribution de notre association pour l'année 2012 va toutefois se maintenir au même niveau qu'en 2010 et 2011 soit :

- 22 euros par jour de vacances pour les résidents en MAS ;
- 8 euros pour résidents en foyer ;
- 3 euros pour les personnes handicapées autonomes.

Votre demande doit être motivée par la faible importance de vos ressources et comporter :

- la justification de votre qualité de membre de l'association, à jour de cotisation (copie de votre carte d'adhérent) ;
 - copie du devis ou de la facture de l'organisme de vacances ;
 - mention des aides complémentaires sollicitées auprès d'autres organismes.
- Pour l'été 2011, un coupon vous a été adressé en même temps que le règlement. Pour 2012, indiquez dans le corps de votre

lettre quelles sont les subventions d'autres organismes (en dehors de l'Adapei), en détaillant le nom de l'organisme, le montant de l'aide (demandée et obtenue), la période concernée et le motif de refus. Pour 2012, la subvention sera limitée à une durée de quinze jours de vacances.

LES AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT

- **Le Département.** Il importe que vous demandiez la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) au titre des vacances et des loisirs. La procédure est longue mais toutes les demandes faites dans les délais conduisent à une aide de 1 800 € pour trois ans. Renseignez-vous auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.
- **L'Association Nationale des Chèques Vacances, (ANCV), en partenariat avec l'Unapei.** En 2011 près de la moitié d'entre vous qui avaient sollicité l'Adapei du Rhône ont également déposé un dossier auprès de l'ANCV. L'aide pour chaque demande a été de 300 à 1 000 €, soit globalement le tiers du coût des séjours. Renseignez vous auprès des établissements de l'Adapei.
- **Autres financeurs :** pour les enfants, vous pouvez bénéficier de bons Cafal. Des aides sont également accordées par quelques Comités d'Entreprises et par les Comités Consultatifs d'Action Sociale des communes (CCAS).

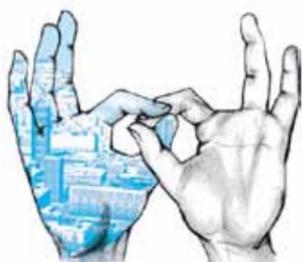
► Victor Bérard, Président d'Alova, administrateur au CNLTA

À NOTER

Les animateurs occasionnels des centres de vacances et de loisirs, titulaires d'un contrat d'engagement éducatif, ont désormais droit à un repos quotidien de 11 heures. Art. D432-4 du Code Action Sociale et des Familles

► DÉBATS

VILLE ET HANDICAP [S]



Cette journée-débat était organisée le 9 décembre par la Direction de la Prospective du Grand Lyon pour partager la réflexion menée sur les questions du handicap. Participaient à cette journée : élus, Associations dont l'Adapei du Rhône (B. Le Maire est membre du Bureau de la Commission Intercommunale d'Accessibilité du Grand Lyon).

Les tables rondes organisées reprenaient les sujets suivants :

- Jusqu'où la ville doit elle s'adapter ?
 - Jusqu'où favoriser l'autonomie de la personne ?
 - Penser la Ville en prenant en compte les Personnes Handicapées : une opportunité pour ré-humaniser nos villes ?
- Tous ces thèmes ont été prioritairement traités pour les personnes atteintes d'un handicap physique ou sensoriel. Celles atteintes d'un handicap mental, cognitif ou psychique n'ont pas été oubliées, car les constats suivants se sont imposés :
- La Ville doit s'adapter aux Personnes Handicapées.
 - La principale difficulté de la Personne Handicapée dans la Ville ne serait pas technique, mais relationnelle.
 - Attention à la pluralité des Handicaps : chaque personne a sa propre spécificité ; il est impossible de mener une action qui puisse concerner l'ensemble des Personnes Handicapées.

De ce fait, les personnes handicapées mentales sont reconnues et les responsables politiques en sont conscients. Dans le livret qui accompagnait cette journée, les différents types de handicaps

sont présentés dans l'ordre du livret :

- 1 - Le Handicap mental correspond à une déficience altérant le développement intellectuel de la personne. Ce handicap est responsable des difficultés à manier l'abstraction, à conceptualiser ou à faire face à des situations complexes de la vie.
 - 2 - Le Handicap psychique fait référence aux conséquences sociales et relationnelles d'une maladie mentale sur une personne (dont les capacités sont par ailleurs normales).
 - 3 - Le Handicap cognitif désigne les déficiences affectant les capacités à recevoir et à traiter une information (lire, parler, mémoriser, comprendre).
 - 4 - Le Handicap sensoriel.
 - 5 - Le Handicap moteur.
 - 6 - Le Polyhandicap associe des déficiences motrices et intellectuelles sévères, entraînant une restriction extrême de l'autonomie et des possibilités de perception d'expression et de relations.
- Cette journée intéressante nous a permis de vérifier que « l'accompagnement » de toute personne handicapée était le premier critère de l'accessibilité.

► Bruno Le Maire, Secrétaire Général

« ET APRÈS DOCTEUR ?... ET APRÈS ? »



Le 12 décembre dernier était présenté en présence de son réalisateur Niels Tavernier le film « Et après Docteur ?...et après ? », soirée organisée par le Collectif Reliance de l'Université Lyon Lumière 2. Dans la salle étaient présents, beaucoup de professionnels, quelques parents, médecins ou « professions paramédicales » et des personnes amies non concernées par le Handicap.

Dans ce film ont été présentés les cas de 6 familles dans lesquelles un enfant au moins est atteint d'un handicap grave. Chacune entoure son enfant avec sa propre sensibilité et beaucoup d'amour et de dignité, sachant que tous ces enfants auront besoin d'une assistance permanente. L'annonce du handicap a toujours été très difficile à entendre, surtout si elle arrive au hasard d'une phrase dictée, et même si l'accompagnement de la famille a été bien préparé. Dans la discussion qui a

suivi la projection du film, un médecin généraliste présent dans la salle a courageusement demandé : « Cette annonce peut-elle ne pas être reçue comme un coup de poing ? ». La question posée est restée sans réponse ; il a aussi été confirmé que l'annonce du handicap devait s'accompagner de propositions de prise en charge diverses afin de rendre les parents acteurs du parcours médical et éducatif de leur enfant.

► Danièle et Bruno Le Maire

► OPÉRATION BRIOCHES

LA HANDI WEEK GRTGAZ

Opération brioches dans un contexte d'entreprise, du 3 au 6 octobre 2011

Depuis de nombreuses années déjà, L'UNAPEI organise annuellement, courant octobre, une semaine « Opération Brioches ». L'Adapei du Rhône a participé à cette opération plusieurs années de suite, mais celle-ci demande une solide organisation et une forte mobilisation des bénévoles qui nous ont fait renoncer à poursuivre les actions engagées sur la Ville de Lyon et la Communauté Urbaine.

O r courant de cet été, l'Unapei a été contactée par GDF Suez qui souhaitait que ses filiales régionales dont GRTgaz à Lyon s'associent à cette opération, et l'Unapei s'est tout naturellement tournée vers nous. Au fil des échanges que nous avons eus avec Martine Ray, correspondante handicap à GRTgaz, s'est organisée « La Handiweek GRTgaz du 3 au 6 octobre 2011 », et le succès de cette initiative mérite de s'y arrêter.

Dans le cadre de son Accord Handicap signé en 2010, GRTgaz souhaite intensifier la sensibilisation de ses collaborateurs au domaine du handicap. L'organisation d'une semaine sur la diversité du handi-

cap, la Handiweek GRTgaz est un message fort de notre engagement auprès de nos partenaires internes et externes. Dépasser les barrières du handicap en respectant l'intégrité de nos collaborateurs est le défi auquel nous souhaitons répondre au sein de notre organisation.

Cet Handiweek s'est déroulé au siège de GRTgaz, Région Rhône-Méditerranée à Lyon du lundi 3 octobre au jeudi 6 octobre 2011.

Cette semaine a été vécue comme un moment de découverte et d'apprentissage mutuels autour de la diversité du handicap. Plusieurs partenaires étaient présents dont l'Adapei du Rhône représenté par Renée Mériaux, Vice Présidente de l'Action Associative de l'Adapei du Rhône accompagnée d'une équipe de bénévoles. Les collaborateurs de GRTgaz ont pu découvrir la problématique de la déficience intellectuelle en posant des questions aux différents intervenants qui ont su apporter des réponses pertinentes à leurs interrogations. La curiosité et l'intérêt portés par les salariés tout au long de cette semaine prouvent qu'il faut communiquer sur le handicap pour qu'il ne soit plus tabou. Ces échanges ont permis de dépasser les idées préconçues et chacun a pu discuter plus librement d'un sujet qui peut être difficile à aborder dans le cadre d'une



situation ordinaire de travail. Ce climat de confiance est essentiel pour les salariés qui pourraient être personnellement concernés. Cette manifestation a été organisée de façon conviviale avec un café d'accueil préparé par l'Espace Sarrazin de l'Esat La Courbaisse.

Après cet handiweek, nombreux ont été les salariés qui ont remercié les différents interlocuteurs pour cette semaine « différente » et très enrichissante. C'était la première fois que nous invitions nos partenaires au sein de notre entreprise et l'intérêt porté à cette opération nous amène à réfléchir à de nouvelles actions de communication et de partage.

► Martine Ray
correspondante Handicap de GRTgaz



À l'âge avancé de leur vie...

Nous avons abordé en 2010 le vieillissement des personnes handicapées mentales et le déficit de solutions adaptées à ce jour (cf. Bulletin n° 219 et 220). Forte de ce constat, l'Adapei du Rhône a mandaté une commission *Avancée en âge*, chargée d'analyser la situation au sein de l'association, d'étudier les pratiques des structures médico-sociales d'autres départements, afin de proposer des pistes de réflexion à la Direction Générale.

Nous vous présentons dans ce numéro :

- 1 - un état des lieux des établissements de l'Association ;
- 2 - une analyse de la situation actuelle,
- 3 - des pistes de réflexion ;
- 4 - les préconisations de la commission « avancée en âge » ;
- 5 - une stratégie politique engagée.

Construisons, tous ensemble, l'avenir des personnes handicapées mentales vieillissantes

Les personnes en situation de handicap ont aujourd'hui la chance de pouvoir vieillir. Tout comme chacun d'entre nous, leur espérance de vie a augmenté sensiblement ces dernières années. Cette nouvelle longévité leur fait désormais traverser, en grand nombre, des âges que peu atteignaient auparavant, elle contribue à renouveler totalement la question des situations de handicap en matière de dispositifs de prises en charge, de représentations collectives, de politiques sanitaires et sociales et de citoyenneté. Les conséquences de cette nouvelle longévité sont aussi de nature économique car le vieillissement de la population génère de nouveaux emplois et services de proximité, mais aussi des dépenses de santé et d'accompagnement social croissantes.

Il convient de se poser les bonnes questions :

Le vieillissement est universel : chaque être humain vieillit qu'il soit handicapé ou non. Alors en quoi le vieillissement de la personne en situation de handicap mental est-il différent ? Quels sont les points communs, quelles sont les particularités ? Quel est le statut de la personne handicapée âgée ? Quelle place souhaitons-nous-lui

réserver ? Faut-il favoriser un hébergement spécifique dans des structures adaptées ou un hébergement intégré dans des structures plus générales, type maisons de retraite ?

Et, enfin, quelle que soit la formule retenue, comment former le personnel, le préparer pour un tel accompagnement qui engendre d'inévitables deuils ? Deuil d'une vie plus active qui devient impossible, parfois très brutalement le deuil de parents très proches qu'il faut quitter.

Il n'existe vraisemblablement pas une solution mais plusieurs solutions, et elles seront d'autant plus adéquates qu'elles seront individualisées. Idéalement, tout devrait être possible : rester chez soi ou dans son foyer, partir en maison de repos, séjourner en hôpital quand il le faut, le juste temps qu'il faut avec l'accompagnement approprié, et le travail sur les transitions nécessaires entre les différentes formules. Depuis près de trois ans, l'Unapei mène une action intense auprès des Pouvoirs Publics pour que des solutions soient enfin trouvées pour les 30 000 personnes handicapées mentales qui, du fait, de leur avancée en âge, seront bientôt dans l'im-

passer. Les créations de nouvelles structures ou l'adaptation de celles existantes constituent le socle des revendications de notre Union Nationale.

« Je rappelle aussi que, comme nous toutes et nous tous, les personnes handicapées sont également confrontées à la problématique du vieillissement et de la perte d'autonomie liée à l'âge. J'entends donc que cette question soit abordée dans le débat. »

Extrait du discours de Mme Roselyne Bachelot-Narquin, Ministre de la cohésion sociale, 18 janvier 2011 (cérémonie de clôture du cinquantenaire de l'Unapei).

L'Adapei du Rhône, à l'échelle du département, a choisi de renforcer sa vigilance autour de cette problématique très importante et de favoriser des solutions adaptées à chaque personne vieillissante. Pour cela la commission *Avancée en âge* travaille très concrètement à évaluer la situation des personnes accueillies dans nos établissements qui, très rapidement, seront confrontées à cette question.

► Marie-Laurence Madignier
Présidente de l'Adapei du Rhône

La commission « avancée en âge » qui la compose, depuis quand ?



La commission *Avancée en âge* a été mise en place en janvier 2010. La composition du groupe animé par **Pierrette Cino**, directrice du Foyer Le Verger, est la suivante :

- un directeur de territoire ;
- cinq directeurs d'établissements ;
- un médecin gériatro-psychiatre ;
- deux chefs de service.

La commission a réalisé une enquête auprès de l'ensemble des établissements de l'Adapei du Rhône afin de cerner au mieux, tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif la situation des personnes avancées en âge accueillies dans notre association.

Nous vous communiquons ci-dessous les résultats de cette étude.

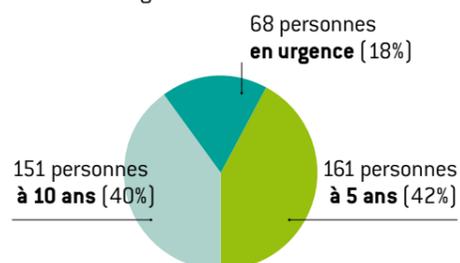
LA SITUATION EN CHIFFRES

1 - Première enquête réalisée en février 2010 auprès de tous les établissements de l'Adapei.

- SAVS : 60 personnes (10 %)
- ESAT : 214 personnes (37 %)
- Foyer d'hébergement : 125 personnes (21 %)
- Foyer de vie : 91 personnes (16 %)
- MAS : 33 personnes (6 %)
- FAM : 35 personnes (6 %)
- Accueil/Centre Jour : 24 personnes (4 %)

Sur les 1822 adultes accueillis : **582** ont plus de 45 ans. **2 %** sont âgés de plus de 60 ans. La commission *Avancée en âge* a identifié la population dite âgée à partir de 45 ans, car l'Unapei considère que les symptômes du vieillissement pour les personnes déficientes intellectuelles peuvent apparaître à partir de cet âge.

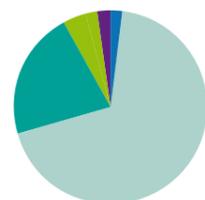
Parmi ces 582 personnes, 380 devront être réorientées à court, moyen ou long terme dont 68 en urgence.



2 - Deuxième enquête réalisée en juin 2010. Objectif : affiner les besoins des 68 personnes en situation d'urgence.

Quantitativement :

46 situations d'urgence pour lesquelles les établissements possèdent une demande de réorientation.



- Foyer de vie : 32 personnes (70 %)
- FAM : 10 personnes (22 %)
- Maison de retraite : 2 personnes (4 %)
- Maison de retraite spécialisée : 1 personne (2 %)
- MAS : 1 personne (2 %)

L'interprétation professionnelle des résultats de l'enquête

Nous avons rencontré les professionnels de la commission Avancée en âge afin de commenter ensemble les résultats de leur étude et surtout revenir sur la manière dont ils l'ont conduite afin de mieux comprendre le sens de leurs préconisations.

Avez-vous été surpris de cet état des lieux ou ce dernier a simplement conforté ce que vous pensiez ?

Depuis une quinzaine d'années, les membres de la commission ont tous été confrontés à la problématique du vieillissement. Ils ont dû rechercher des solutions pour les personnes qu'ils accompagnent : pour exemple, les centres d'activités de jour au sein des foyers d'hébergement, le placement en maison de retraite de certains résidents. « L'étude réalisée est venue conforter le constat que nous faisons auparavant empiriquement. Aujourd'hui le vieillissement des personnes handicapées mentales est un enjeu majeur que nous ne pouvons plus traiter à l'échelle de chaque établissement ». Cependant chaque structure a pu « gérer » la situation jusqu'à ce jour, en exploitant des solutions adaptées à la personne, mais aussi à son environnement (milieu rural ou urbain, proximité d'une maison de retraite).

Comment avez-vous organisé la phase « prospective » de votre étude, lorsque vous avez visité d'autres structures : choix d'établissements réputés pour être innovants ?

Certains départements, comme l'Isère ou la Haute-Loire ont été « avant-gardistes », dans le sens où une réflexion sur l'avenir de la prise en charge des personnes handicapées mentales a été engagée il y a 10 ou 15 ans. Dans le département de l'Isère, par exemple, l'AFIPAEM a mis en place un centre ressources nommé Handi Âge qui a plusieurs fonctions :

- Mutualiser les données et les indicateurs pour l'ensemble de l'Association (pyramide des âges, personnes dirigées vers un temps partiel en Esat)
- Rapprocher le secteur médico-social des maisons de retraite.

- Mutualiser des moyens avec des associations de proximité (service d'accompagnement à domicile, maisons de retraites beaucoup d'associations), afin de répondre avec la meilleure réactivité au plan local.

- Nous nous sommes aperçus que lorsqu'une personne vieillissante entre dans cette démarche, ceci signifie qu'un diagnostic commun a été posé

aussi bien à son niveau qu'au niveau familial et professionnel, ainsi une solution de prise en charge adaptée est généralement trouvée dans les 2 à 5 ans qui suivent.

La visite du foyer de vie Le Plateau (Isère) qui accueille les personnes vieillissantes pour une durée déterminée, se donne pour objectif de préparer l'orientation de la personne vers la structure la mieux adaptée pour elle. C'est donc un lieu et un temps de transition durant lequel le projet personnalisé est mis en œuvre en partenariat avec les structures concernées (administrations, maisons de retraites ou établissements, services de soins, famille.)

L'avis des membres de la commission est assez partagé sur ce sujet. Certains mentionnent l'inconvénient de faire vivre à la personne des changements et des ruptures supplémentaires, d'autres voient là une façon d'impliquer pleinement la personne dans son projet de vie.

Comment se positionne la famille dans la réflexion sur l'avenir de leur enfant, leur frère ou sœur ?

La famille a souvent très peur du « déracinement », par principe, et elle s'oppose à cette idée de manière presque systématique.

Nous pensons qu'il faut bien entendu associer la famille à l'orientation de leur enfant ou fratrie, cependant elle ne peut être moteur dans cette démarche : un changement d'établissement pour cause d'avancée en âge est loin d'être anodin pour l'environnement familial, voire souvent douloureux. Les professionnels, quant à eux, peuvent accompagner ce changement par le recul que leur confère leur position.

Vous êtes vous appuyés sur l'expérience des Ehpad pour construire vos préconisations ?

Les professionnels se sont rapprochés depuis de nombreuses années de la gérontologie, mais la population accueillie en maison de retraite a beaucoup évolué.

Auparavant (20 à 30 ans), la moyenne d'âge en maison de retraite était de 65 à 70 ans, aujourd'hui, elle est passée à 89 ans !

L'âge réel et l'apparition de nouveaux besoins dans l'accompagnement

Les personnes handicapées mentales peuvent être considérées comme vieillissantes à partir de 45 ans et leurs centres d'intérêts ne sont pas les mêmes lorsque 40 années séparent deux personnes.

Cependant, les professionnels de la commission *Avancée en âge* considèrent qu'il s'agit d'une vraie piste de réflexion pour l'avenir. Il peut y avoir une réelle complémentarité entre les maisons de retraite qui se médicalisent (les personnes handicapées mentales vieillissantes ont souvent besoin de soins) et les établissements spécialisés qui animent des journées, quelques fois un peu mornes, dans ce type de structures.

Les structures de l'Adapei travaillent avec des Ehpad, mais au cas par cas et sans avoir signé de convention à ce jour. Il existe, notamment à Haute Rivoire dans les Monts du Lyonnais, une maison de retraite accueillant des personnes déficientes intellectuelles, au sein d'une unité spécifique, intégrée à l'établissement avec un budget spécifique pour un meilleur accompagnement.

Les professionnels de la commission *Avancée en âge* verraient ainsi dans la mutualisation des informations émanant de chaque établissement, les moyens de mieux cerner cette problématique grandissante et bien entendu d'accompagner au mieux les personnes, à court, moyen et long terme.



Pour l'année 2012, la commission va travailler sur le contenu d'une formation spécifique pour l'accompagnement de cette population. Elle souhaite également organiser un colloque dans le courant de l'année 2012.

La problématique de l'avancée en âge : du constat à la réalisation

par Prosper Teboul – Directeur Général

Les personnes Handicapées ont aujourd'hui la chance de pouvoir vieillir et leur espérance de vie a augmenté à l'image de l'ensemble des citoyens. On peut dire que les facteurs de vieillissement interviennent plus tôt chez certaines personnes handicapées (notamment les personnes atteintes de trisomie 21) avec pour conséquence de nouvelles déficiences s'ajoutant au handicap initial. Plusieurs interrogations apparaissent dans l'accompagnement au sein de nos établissements autour de la continuité de l'accompagnement, la création de nouvelles places et de nouveaux plateaux techniques, la formation des professionnels.

Le groupe de travail interne à l'Adapei du Rhône a mis en évidence plusieurs pistes en matière de réponses possibles au vieillissement des personnes handicapées accueillies au sein de notre association :

- requalification de places ;
- création de places ;
- transformation de places existantes (places dédiées à des personnes handicapées vieillissantes).

Ces pistes de réflexion se sont traduites en plan d'actions au sein de nos établissements :

→ Propositions de requalifications :

- 27 places de Foyer d'Hébergement en places de Foyer de Vie
- 6 places de Foyer de Vie en places de FAM

→ Propositions de créations :

- 12 places de FAM
- 24 places de Foyer de vie
- 5 places accueil de jour

→ Places existantes transformées en accueil pour personnes vieillissantes :

- 12 places d'Accueil de Jour
- 12 places de FAM
- 24 places de Foyer de Vie

Ces solutions ont permis de faire face aux situations d'urgence, et de palier à la prise en charge des personnes vieillissantes à court et moyen terme.

Le plan stratégique de l'association, reprend de la manière la plus exhaustive possible les préconisations de la commission *Avancée en âge*.

Depuis l'étude statistique de février 2012 et en particulier pour les 46 situations d'urgence, chaque cas particulier a été étudié et des solutions adaptées ont été trouvées (un texte plus étayé + situations de solutions trouvées : FAM L'Orée des Balmes).

PRÉCONISATIONS SUITE AU TRAVAIL RÉALISÉ PAR LA COMMISSION AVANCÉE EN ÂGE RETENUES PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE :

→ Créer un pôle de ressources centralisé au siège qui soit en capacité de conseiller, d'orienter et rechercher les structures adaptées. Il serait référent de l'épidémiologie de l'avancée en âge au sein de l'Adapei du Rhône.

→ Mettre en place un logiciel de recensement et de gestion centralisée au siège permettant de tenir à jour une banque de données (recensement des informations quantitatives et qualitatives relatives aux personnes accueillies dans tous les établissements de l'Adapei du Rhône, pyramide des âges, moyenne d'âge etc).

→ Développer l'évaluation de l'autonomie avec des outils communs de type MAP-GIR et mise en place de référents permanents internes aux établissements (cf. formation de référent gériatrique).

→ Créer une équipe ressource médico-psychologique et éducative (cf. Handi Âge et Défi Âge AFIPAEIM).

→ Proposer un forfait d'accompagnement spécifique en foyer de vie pour permettre le maintien des personnes handicapées dans leur foyer ou le suivi en Ehpad.

→ Établir des conventions avec des Ehpad.

→ Travailler la question de l'aménagement de structures pour les personnes âgées de plus de 45 ans et notamment dans les Esat. Engager une réflexion avec les professionnels des structures adultes concernées (FH-FV-CAJ-ESAT-SAVS)

→ Développer la formation des équipes éducatives : référent gériatrique, accompagnement de fin de vie, polyopathologies.

Une stratégie politique engagée

Parmi toutes les pistes certaines sont d'ores et déjà mises en œuvre (formation, outil MAP-GIR, conventions...), d'autres méritent encore d'être explorées en interne et feront bien sûr l'objet d'un échange avec nos autorités de tarification (ARS et Conseil Général) ces prochains mois.

Par ailleurs dans le cadre de la CRSA (Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie) mise en place dans chaque région par l'ARS (Agence Régionale de santé), la commission spécialisée médico-sociale Rhône-Alpes a travaillé sur la question du vieillissement. La réflexion menée a abouti à une contribution écrite pour l'élaboration du SROMS (Schéma Régional d'Organisation Médico-Sociale) de l'ARS.

Cette contribution à laquelle l'Adapei de Rhône a participé, s'articule autour de plusieurs axes :

1 - Appréhender la globalité de l'approche du vieillissement : individuelle, familiale, professionnelle...

L'espérance de vie gagne les personnes en situation de handicap comme le reste de la population. C'est le résultat d'un accompagnement précoce de qualité et les dispositifs d'accompagnement et de soutien doivent ajuster les réponses aux besoins de tous : personnes handicapées, familles et professionnels.

2 - Définir des modes d'accompagnement respectueux des droits de la personne (autonomie, prendre soin) et de son parcours (attentes, projet personnalisé)

- L'accompagnement de la personne handicapée : suivi, adaptation, orientation ;
- Le parcours de vie et de soins et la démarche de projet personnalisé.

3 - Croiser les projets et les pratiques professionnelles à la rencontre du handicap et de la gérontologie.

Handicap et gérontologie : rencontre des conceptions de l'accompagnement. Les fonctions émergentes et les réponses de la formation et de la GPEC (Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences)

4 - Resituer la problématique au sein de l'offre de service disponible et à la recherche du dispositif local le mieux adapté.

À travers toutes les dimensions de l'accompagnement, le vieillissement des personnes en situation de handicap constitue une préoccupation quotidienne des acteurs de terrain : prévention, offre de services et établissements, offre d'aide à domicile, lien avec la gérontologie, projets d'accompagnement

Pour l'année 2012, l'Adapei du Rhône se donne plusieurs objectifs afin de mener au mieux l'accompagnement de cette population :

- Mettre en place une formation spécifique, intra Adapei du Rhône – via le centre de formation basé à l'Esat Jacques Chavent, dédiée aux personnels éducatifs et soignants de l'Association ;
- Se rapprocher du secteur gériatrique pour une mise en commun d'outils, de type MAP-GIR ;
- Formaliser nos échanges avec les Ehpad en signant des conventions ;
- Rencontrer nos Autorités de tarification afin d'étudier ensemble les moyens pouvant être alloués à l'Adapei du Rhône pour conduire au mieux ces préconisations.



Témoignages de parents

Nous avons rencontré Renée Meriaux, parent et Vice-présidente de l'Action Associative de l'Adapei du Rhône, afin de recueillir son avis sur la question du vieillissement : « Ma réflexion sur le thème de l'avancée en âge m'a conduit naturellement vers le maître-mot ANTICIPER : prévoir, préparer, organiser... »

ANTICIPER NOTRE PROPRE AVANCÉE EN ÂGE

Si nos enfants « avancent » en âge, les parents aussi... Cette « avancée en âge » peut se traduire par la maladie, plus ou moins grave, la diminution de nos forces physiques, de nos facultés mentales, jusqu'à quitter cette terre pour un ailleurs... Mais aujourd'hui, nous sommes en forme, alors profitons-en pour préparer les relais.

ANTICIPER UN DIALOGUE

Entretenir un dialogue sur ce thème, c'est : Connaître à l'égard de la fratrie, du couple... les intentions des uns et des autres. Indispensable pour préparer ensemble l'avenir ! C'est un dialogue « à étapes » qui va se construire dans le temps, et c'est pour cette raison qu'il ne faut trop tarder à l'entamer !

ANTICIPER POUR MIEUX PRÉPARER LES DIFFÉRENTS RELAIS : LA FRATRIE ET L'INSTITUTION

Les parents s'inquiètent du devenir de leurs enfants lorsqu'ils ne seront plus en mesure de les accompagner, les frères, les sœurs s'interrogent sur leurs responsabilités lorsque leurs parents disparaîtront. Les personnes handicapées mentales elles-mêmes craignent pour leur avenir, Autant de raison pour dialoguer, à la fois avec la famille, mais aussi avec l'institution, même si la personne concernée n'est pas encore prise en charge : l'idée est de s'en rapprocher afin de bien cerner le champ des possibilités, la qualité de la prise en charge, rencontrer et dialoguer avec des professionnels, des familles dont l'enfant est accueilli dans un foyer de vie pour personnes vieillissantes,

DES PARENTS ET PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES ISOLÉS

Nous ne pouvons oublier dans notre réflexion, les personnes handicapées mentales restées chez leurs parents, tout au long de leur vie, pour diverses raisons. L'association se doit de les repérer et de les informer en engageant un dialogue respectueux de leur choix d'accompagnement, et en les sensibilisant à la problématique du relais pour permettre à leur enfant de mieux vivre l'avenir sans eux.

LA VOCATION GÉNÉRALISTE DE L'ADAPEI DU RHÔNE

L'accompagnement des personnes avancées en âge ne doit pas nous faire oublier, cependant, la vocation généraliste de l'Adapei du Rhône : accueillir des personnes déficientes intellectuelles dès le plus jeune âge. C'est ce pourquoi, des pistes de réflexions comme des transformations de places dans des structures existantes trouveront rapidement leurs limites, afin de ne pas pénaliser les générations futures et l'accueil que nous devons toujours aux plus jeunes, dès l'enfance.

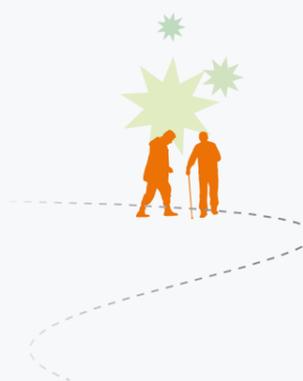
Plus les enfants et parents se préparent tôt à cette transition inéluctable, plus elle sera bien vécue, de part et d'autre.

LA VIEILLESSE DE NOTRE ENFANT ?

Comment ne pas y penser ? Nous sommes conscients que notre enfant nous survivra : Qui s'occupera de lui ? Dans quelles conditions ? Comme beaucoup de parents, nous avons réfléchi à ces questions pour le bien-être de notre enfant. Depuis plusieurs années, elle est déjà en foyer de vie et partage son temps entre ce foyer et sa famille ; elle est donc bien intégrée dans cet univers, ce qui nous semble nécessaire pour ne pas augmenter ses troubles et son angoisse en cas d'urgence.

Qui s'occupera d'elle ? Sa famille proche, hormis nous ses parents, n'est pas à Lyon ; cela ne facilite pas les relations ; même si sa sœur à laquelle elle est très attachée et réciproquement, s'occupe d'elle. Nous avons sollicité une mesure de protection pour elle afin d'assurer une continuité. Autour d'elle, elle aura aussi toute l'équipe du foyer dans lequel elle réside et ne sera pas seule. Enfin Parents engagés à l'Adapei du Rhône, nous nous préoccupons de l'hébergement à prévoir pour les personnes handicapées vieillissantes, étant entendu qu'un placement en maison de retraite pour personnes âgées sera difficile, si ce n'est impossible (vu les différences d'âge et de culture).

► Danièle et Bruno Le Maire



Ont participé à ce dossier : Marie-Laurence Madignier, Henri P. Clerc, Prosper Teboul, Pierrette Cino, Marie-Pierre Chavanne, et les membres de la commission Avancée en âge.

► GRANDIR

DANSEURS AVANT TOUT !

10 jeunes de l'IME Le Bouquet, de 14 à 21 ans, ont réalisé un spectacle de danse HIP HOP s'intitulant « RUMEURS », accompagnés par des chorégraphes professionnels et reconnus par la DRAC. Une première représentation a eu lieu au POLE PIK à Bron, et la prochaine se tiendra au CCO de Villeurbanne.



LA GENÈSE DE CETTE AVENTURE CULTURELLE

Certains adolescents ont pu expérimenter une approche de la danse Hip Hop au cours d'un stage organisé au sein de l'IME Le Bouquet, animé par le danseur et interprète, Farid Azzout et Habib Chergui, chorégraphe. Ils se sont aussi essayés à un « atelier mots » par l'intermédiaire de l'intervention d'Hassan G., compositeur. Le prolongement de ces deux ateliers a naturellement conduit à créer un spectacle liant l'exploration des mots et la mise en mouvement de ceux-ci. L'objectif de cette pièce chorégraphique a été d'amener chacun des participants à s'interroger sur le mot « rumeurs ». Céline Montrade et Julien Nocenti, éducateurs à l'IME Le Bouquet, à l'origine de cette aventure ont « sélectionné » cinq filles et cinq garçons de l'établissement sur plusieurs critères :

- Ne pas être susceptible de rejoindre un autre établissement en cours d'année.
- Avoir des capacités de compréhension, de mémorisation et de restitution d'une histoire en rapport avec une chorégraphie.
- Faire preuve d'un intérêt pour la danse.
- Montrer une réelle envie de s'inscrire à ce projet, de participer à ce spectacle, de son élaboration à sa représentation finale.

LES OBJECTIFS DE CE PROJET

- Bien-être procuré par la danse.
- Priorité à la création et à l'expression des participants.
- Prise en compte du collectif.
- Échange avec les professionnels et ouverture vers l'extérieur.
- Mise en avant et valorisation des capacités de chaque jeune.

La danse est un moyen d'expression privilégié pour les personnes déficientes intellectuelles et la musique, un réel support d'évasion. Les danseurs ont été amenés à travailler sur l'altérité et le regard porté sur le corps.

Chaque danseur amateur trouve une façon de faire évoluer son corps, d'en révéler la cadence et l'énergie.

ACTEURS DU PROJET

Des nuages de mots créés autour du thème de la rumeur à la représentation finale de ce spectacle, chaque participant aura l'occasion de s'inscrire dans ce cheminement en se sentant totalement acteur de l'avancée de ce projet. S'approprier des mots, les mettre en forme, raconter par les mouvements de son corps une histoire... Ce projet est intéressant car il offre aux jeunes concernés une possibilité de créer, de s'exprimer, d'apporter ses idées, mais aussi de faire part de ses ressentis à chaque étape de la mise en place du spectacle.

Les capacités de chacun sont mises en avant. La recherche d'un équilibre où chaque jeune aura la possibilité de montrer ce qu'il sait faire est une ligne directrice dans la réalisation de ce spectacle.

DIMENSION COLLECTIVE DU PROJET

Si l'implication individuelle est au cœur de cette création, il faut aussi souligner la dimension collective. En effet, le projet a conduit les adolescents à « créer ensemble », ce qui implique le respect des règles, le fait de s'écouter, respecter les idées de chacun... La cohésion du groupe s'est rapidement mise en place, à tel point qu'aujourd'hui adolescents et éducateurs n'osent pas penser à l'après de la dernière représentation, ils vont avoir du mal à descendre de leur « petit nuage »

UNE OUVERTURE VERS L'EXTÉRIEUR

Un des intérêts majeur suscité par ce projet réside dans le fait qu'il donne aux adolescents concernés la possibilité de rencontrer des danseurs professionnels. Pour certains, ce sera l'opportunité de découvrir de nouveaux mouvements de danse, pour d'autres, un moyen d'élargir leur connaissance sur des styles de danse qu'ils affectionnent particulièrement.

UNE PREMIÈRE REPRÉSENTATION AVEC LES FAMILLES ET L'IME LE BOUQUET COMME PUBLIC

Le vendredi 4 novembre dernier, les 10 danseurs de l'IME le Bouquet : Hairia,

Maryline, Rachel, Vahidé, Emma, Bénédine, Thomas, Nader, Samir et Adrien, se sont produits sur la scène du PÔLE PIK devant un public réellement admiratif ! Il y avait beaucoup d'émotion dans la salle de la part des familles, qui visiblement ont été « bluffées » par l'expression artistique de leur enfant. Quant aux danseurs, le sentiment de peur, de trac... a laissé place à un sentiment de fierté : « On l'a fait ! » « Mes parents étaient contents et étonnés »

Le 20 janvier 2012, ces 10 danseurs se produiront une nouvelle fois, au CCO de Villeurbanne, en avant première de la Compagnie Chimère, compagnie qui les a accompagnés et soutenus tout au long de ce projet. La salle ne comptant que 130 places, elles ont été rapidement pourvues !

Céline Montrade et Julien Nocenti souhaitent faire partager cette aventure humaine où tous les acteurs ont pu tirer un profit individuel et collectif. Ils tiennent à faire savoir que de nombreuses compagnies de danse sont prêtes à accueillir ce type de projet en lien avec un établissement spécialisé et ils peuvent ensuite facilement légitimer la démarche auprès d'une institution comme la DRAC !

► Marie-Pierre Chavanne

La rumeur, c'est le vent du nord.
 La rumeur, c'est le bouche-à-oreille.
 La rumeur est le moyen le plus efficace pour semer le doute et égarer les esprits.
 La rumeur est la vérité [des menteurs].
 Les rumeurs restent et souvent [te poursuivent même si tu as prouvé que ce n'était pas vrai].
 La rumeur est souvent dominatrice.
 La rumeur est parfois invisible.
 La rumeur oscille entre l'ombre [et la lumière].
 La rumeur est une mémoire.
 La rumeur se transmet [de générations en générations].
 Rumeur
 Ruminer son humeur

► RÉFLEXION : COLLOQUE 25-26 NOVEMBRE 2011

HANDICAP COMPLEXE DE GRANDE DÉPENDANCE

Journées organisées par le CREAI Rhône-Alpes en partenariat avec le Réseau Lucioles



« À la manière dont une société traite certains problèmes significatifs, elle se révèle. Le problème du handicap est de ceux-là. Parler des personnes handicapées avec quelque pertinence, c'est dévoiler les profondeurs sociales. »

[HJ Stiker, Corps infirmes et sociétés].

Un premier regard sur des personnes porteuses de handicap complexe de grande dépendance (polyhandicap, maladies rares conduisant à un handicap mental sévère, autisme "déficitaire", autres handicaps intellectuels conduisant à une grande dépendance) ne voit que les limites d'êtres déficients, empêchés dans leur corps, sans prise sur leur environnement. Ce regard nous heurte dans notre représentation de l'humanité, dans notre perception de l'identité humaine car associée aux notions de langage, d'intellectualité, de capacité, d'autonomie, de liberté...

En réalité la rencontre avec ces personnes nous renvoie à l'essence de notre humanité : le désir de vie, la conscience de soi, de l'altérité, l'interdépendance, les potentialités humaines - c'est à dire "ce

qui existe en puissance" en chacun. Du corps infirme, objet de soins, au citoyen, titulaire des mêmes droits que tous... quelle juste attention porter à ces êtres complexes et vulnérables ? quelle relation développer avec eux ? quelle ambition concevoir pour et avec eux ? Autour de questions éthiques essentielles, ces deux journées de formation et d'échange ont permis à chacun, professionnel ou non, intervenant et vivant auprès de ces personnes, d'aborder des questions très concrètes à partir de trois grandes thématiques - le soin, la cognition, les aidants - puis d'engager une réflexion philosophique.

1 - HANDICAP MENTAL SÉVÈRE : QUELS BESOINS ? SOIN/PRENDRE SOIN/SOIN PARTAGÉ

Argument : Les savoir-faire en matière de soin pour les personnes porteuses de handicap complexe de grande dépendance ont largement évolué pour permettre aujourd'hui de leur apporter confort et bien-être, essentiels à une qualité de vie, grâce à des soins complexes, techniquement bien maîtrisés. Mais la réponse aux besoins « de base » (respiration, alimentation, sommeil, hygiène, sécurité...) implique aussi des questionnements éthiques constants sur le prendre soin et le « soin partagé ».

→ **Intervenants**

Dr Carole BERARD, spécialiste de médecine physique et de réadaptation, L'Escalé (HFME), R4P. **Soin et bien-être**

Le Dr Bérard intervient sur plusieurs enjeux autour du soin et du prendre soin : la place du médecin « face au handicap sévère », l'accompagnement précoce, le nécessaire partage de l'information entre praticiens et familles, l'importance pour les médecins de se former et d'aller voir ce qui se fait à l'extérieur pour devenir compétents et efficaces dans leur pratique. Elle évoque le rôle du R4P (réseau régional de réadaptation pédiatrique) dans la formation continue des professionnels et le partage des pratiques. Très actif, le réseau couvre toute la région Rhône-Alpes depuis environ 5 ans et compte aujourd'hui 1200 adhérents. Un des chantiers en cours est la mise en place du carnet de suivi Handicap.

www.ssr-ra.org

Michel LE METAYER, kinésithérapeute (Institut de Motricité Cérébrale à Paris)

Alimentation, déglutition

Michel Le Métayer propose un développement sur les conditions indispensables à mettre en œuvre pour une alimenta-

tion confortable et surtout sans danger. De nombreuses connaissances sont à acquérir par les professionnels pour prendre soin des personnes handicapées, en particulier par des formations aux gestes de relaxation et décontraction, aux manipulations, positionnements, aux précautions à prendre.

www.institutmc.org

Sophie CHABRAN

kinésithérapeute, Chef de service à la MAS d'Arausio (APEI d'Orange)

La transdisciplinarité : un choix de fonctionnement à la MAS d'Arausio

Elle présente la manière dont les professionnels de la MAS sont parvenus à mettre en œuvre concrètement et efficacement la transdisciplinarité au sein de leur établissement. Un moyen pour :

- coordonner les interventions des professionnels,
- éviter les contradictions d'interventions,
- optimiser l'accompagnement,
- faire circuler l'information utile à tous,
- faire régner une bonne ambiance collective,
- lutter contre le « burn out » qui menace les professionnels.

2- COGNITION / APPRENTISSAGES

Argument : L'exploration des compétences cognitives de ces personnes se heurte d'une part à des représentations largement liées aux déficits d'expression et de communication, d'autre part au manque d'outils d'évaluation et de supports pédagogiques adaptés. Dans ce domaine pourtant, la multiplication de recherches, travaux, expérimentations, concourt au développement des apprentissages cognitifs, démontrant que les limites imaginées pour chacun peuvent être constamment dépassées.

Intervenants

Marielle LACHENAL

maman, médecin, formatrice à la méthode Makaton, membre d'Isaac Francophone La communication et le langage... pour tous. À travers son expérience et ses multiples « casquettes » et points de vue, Marielle Lachenal démontre l'importance de la communication pour tout être. Une communication à laquelle il faut croire quelle que soit la gravité du handicap, une communication réciproque qui nécessite que l'on prenne du temps.

Marielle Lachenal nous éblouit d'un arsenal d'outils très convaincants qu'il semble indispensable de mettre en œuvre auprès des personnes atteintes de handicap mental sévère.

3- AIDANTS / FAMILLES / PROFESSIONNELS

Argument : L'accompagnement de ces personnes au quotidien, dans tout leur être, implique sollicitude et respect, générosité et imagination. Pour les aidants, en particulier les aidants naturels et familiaux, le quotidien peut aussi être synonyme d'isolement, de souffrance et d'incompréhension. De nombreuses avancées sont à souligner aujourd'hui en matière de soutien aux aidants (information, formation, répit...), mais également de prise en compte de leur expertise et de partage de savoirs aidants/professionnels.

→ **Intervenants**

Eliane CORBET

directrice technique (CREAI Rhône-Alpes)

Pour une reconnaissance des stratégies familiales

Elle rappelle les résultats des travaux de deux recherches réalisées par le CREAI Rhône-Alpes en 1994 et 2000, dont les conclusions sont encore terriblement d'actualité. L'une porte sur « l'annonce du handicap » et l'autre sur l'« appréciation de la qualité de vie des enfants gravement handicapés vivant à domicile - Construction d'un outil diagnostique des stratégies familiales d'ajustement des situations handicapantes. »

Des enseignements sur l'expertise et le « savoir expérientiel » des parents, leur propre perception et connaissance des besoins de leur enfant, et l'importance pour les professionnels de respecter et prendre en compte la structure familiale et ses contraintes, ainsi que les « stratégies familiales » développées pour « faire face » et acquérir ou maintenir une qualité de vie. Des constats souvent mésestimés qu'il est utile de rappeler.

Jean-Marie LACAU

Directeur (Réseau Lucioles)

Mutualisation des savoirs et de l'expérience

Jean-Marie Lacau présente les différents pôles ressources en France sur le handicap mental sévère (handicap qui concerne diverses pathologies notamment polyhandicap, mala-

dies rares, IMC et autisme lorsqu'ils s'accompagnent d'une déficience intellectuelle sévère). Chacun de ces pôles travaille sur un grand nombre de problématiques proches (troubles de l'alimentation, épilepsie, troubles du sommeil, éveil, stimulations sensori-motrices, interactions sociales, éducation, loisirs...). Pourtant, les parents et professionnels sont encore en manque cruel de repères, et la qualité de l'accompagnement apparaît très variable. L'objectif de Réseau-Lucioles est de faire évoluer les pratiques de l'accompagnement des personnes avec handicap mental sévère par la mutualisation de l'expérience et des savoirs. Réseau-Lucioles met à la disposition de tous des films, des articles d'experts, des résultats d'enquêtes sur les nombreux thèmes qui préoccupent les aidants, les parents et les professionnels www.reseau-lucioles.org

→ **Intervenant**

Jean Michel LONGNEAUX, philosophe

Malgré les progrès indéniables dans les techniques de prise en charge et de soutien, le handicap sévère avec grande dépendance nous laisse bien démunis. Il nous interpelle dans notre humanité en nous confrontant à la question du sens et du non-sens. Cette perplexité se traduit notamment, dans les choix à poser quotidiennement, par des hésitations insurmontables : comment savoir si l'on fait bien ? Jean-Michel Longneaux nous fait explorer les enjeux du sens et du non-sens à travers les mécanismes de l'humain ; il offre une analyse de la souffrance et des comportements qui peuvent en être l'expression dans les institutions, dans les familles, dans la relation duelle. Après cet état des lieux, il propose aux soignants et aux proches une méthode de résolution des difficultés et de prise de décision pour « agir mieux » quand on ne peut faire tout le bien que l'on voudrait. Cette démarche éthique passe par le dialogue, la négociation et surtout par la prise de conscience de notre finitude, essentiellement liée à notre condition humaine.

► Jean-Marie Lacau, réseau Lucioles Camille Gilibert, CREAI Rhône-Alpes

Une synthèse plus détaillée de ces journées est disponible sur les sites : www.reseau-lucioles.org - www.creai-ra.com

► INNOVATION

CULTURE POUR TOUS

Une association pour faciliter l'accès à la culture et lutter contre l'exclusion Cette association a été créée en 2001 sous le nom « Cultures du cœur Rhône », reconnue d'intérêt général en 2004, a adopté le nom de Culture pour tous en 2009.



Elle s'est d'abord consacrée à la mise à disposition de places de spectacles gratuites pour les personnes en difficulté, dans le champ social, médico-social, du soin, du handicap et de l'insertion dans le département du Rhône. Depuis, elle a largement développé des actions d'accompagnement auprès des acteurs du champ social et du secteur culture, et s'est étendue à l'Ain et à la Loire.

LES RÉALISATIONS DE CULTURE POUR TOUS

Il y a actuellement plus de 500 structures culturelles et structures du social, du handicap et de l'insertion qui sont partenaires de *Culture pour tous* ; ils assurent la mise à disposition des places, l'accompagnement des personnes bénéficiaires. Ce sont ainsi plus de 6000 sorties culturelles qui sont proposées : théâtres, concerts, spectacles de toutes sortes, musées, galeries, etc... une offre très large comparable à celle du grand public. *Culture pour tous* constitue ainsi une

réserve de plus de 20000 places de spectacles et sorties qui sont mises à disposition gratuitement par les structures culturelles partenaires. L'association les propose aux établissements sociaux partenaires pour en faire bénéficier les personnes qu'ils accompagnent. Ce n'est pas *Culture pour tous* qui distribuent directement les invitations, mais les associations partenaires. Si ces places n'ont pas été attribuées, elles sont remises à la vente par les partenaires culturels. Des actions d'accompagnement et de formation sont aussi assurées par *Culture pour tous* pour ses partenaires du secteur culturel et du secteur social (professionnels et bénévoles) afin de faciliter la prise en main du dispositif et permettre les rencontres et diffusion d'informations entre les deux secteurs.

L'ASSOCIATION

Culture pour tous est hébergée par la ville de Villeurbanne au 46 Cours Damidot où une équipe fixe est installée. Par ailleurs,

une équipe mobile se déplace pour aller à la rencontre des partenaires et répondre à leurs besoins :

- aider les partenaires du secteur social à mettre en place le dispositif dans leurs structures ;
- aider les partenaires du secteur culturel à la diffusion des informations ;
- aider à la mise en place de projets entre secteur social et secteur culturel.

CULTURE POUR TOUS BÉNÉFICIE DU SOUTIEN DE :

l'agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, la Région Rhône-Alpes, le Conseil Général du Rhône, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, les villes de Lyon, Villeurbanne, Saint-Priest, Vaulx en Velin et de différentes entreprises et fondations.

DEVENIR PARTENAIRE DE CULTURE POUR TOUS

Les structures du secteur social, médico-social, du soin, du handicap, de l'insertion peuvent signer une convention de partenariat annuelle avec *Culture pour tous*. Cette convention permet alors d'inscrire une offre très large de sorties culturelles (spectacles, cinéma, expositions, etc...) dans le fonctionnement des structures, comme un outil d'accompagnement social avec l'aide de *Culture pour tous*. Après signature de cette convention, l'association remet un code confidentiel permettant d'accéder au site internet pour gérer ce partenariat et effectuer les réservations. Un référent sera l'interlocuteur privilégié de *Culture pour tous* dans la structure pour la durée de la convention. Il fait les réservations pour le compte des bénéficiaires et selon leur choix... s'ils le peuvent, entre 1 mois avant la sortie et jusqu'à 2 jours. Il remet des contremarques individuelles

et nominatives à confirmer par téléphone. *Culture pour tous* met aussi à disposition des outils d'information pour préparer les sorties, des programmes de formation etc... et favorise les échanges entre les différents partenaires du champ social et du secteur culturel. Un bilan du partenariat est réalisé au moins une fois par an.

Les structures du champ social ont la possibilité d'adhérer à l'association *Culture pour tous* : cela n'est pas obligatoire et n'est pas la contrepartie du partenariat. C'est un soutien à *Culture pour tous* et cela permet de participer à la vie associative. Le montant de l'adhésion est de 50 euros minimum.

Les structures culturelles signent aussi une convention de partenariat avec *Culture pour tous* qui définit les modalités de ce partenariat.

Culture pour tous organise des actions destinées aux partenaires : rencontres mobilisation pour ouvrir la saison, rencontres mutualisation pour réfléchir au bilan en fin d'année, des rendez-vous culturels pour favoriser la compréhension mutuelle et des collaborations éventuelles.

QUEL PARTENARIAT AVEC L'ADAPEI DU RHÔNE ?

Plusieurs établissements de l'Adapei du Rhône ont (ou ont eu) un partenariat avec *Culture pour tous*. Ils en sont très satisfaits, mais cela demande la volonté d'inclure des sorties culturelles dans l'accompagnement des personnes porteuses de handicap. Il faut qu'une personne au moins s'implique dans le projet, devienne référente de *Culture pour tous* dans l'établissement, puis propose des choix aux personnes handicapées en fonction de leurs goûts et capacités et aux professionnels les accompagnant. C'est prenant, mais combien passionnant : quelle ouverture sur le monde environnant, quelles émotions et quel plaisir à partager entre tous !

Informations : www.culture-pour-tous.fr



L'accès au cinéma, loisir populaire et familial, est refusé de fait aux personnes autistes, polyhandicapées, et aux personnes avec un handicap s'accompagnant de troubles du comportement.

La constatation de cette exclusion sociale de la personne handicapée et de sa famille l'accompagnant dans cette sortie, a fait naître en 2004 le projet du ciné-ma différence. La première séance a eu lieu à Paris en mars 2005. C'est en décembre 2006 qu'Autisme Rhône-Ain a organisé la première séance à Lyon.

QU'EST CE QU'UNE SÉANCE CINÉ-MA DIFFÉRENCE ?

C'est une séance de cinéma ouverte à tous : personnes en situation de handicap et personnes non handicapées. L'objectif est que tous les spectateurs, quelles que soient leurs difficultés, leur façon de communiquer leurs émotions, aient le plaisir d'aller au cinéma en famille, comme tout le monde ; ce sont des séances conviviales, sans la crainte du regard des autres. L'adaptation des conditions d'accueil permet à tous d'accéder au cinéma. La séance de cinéma a lieu le week-end et régulièrement (en général, 1 fois par mois). L'accueil commence à l'entrée : une information orale et écrite est donnée à tous les spectateurs. Des bénévoles formés et repérables grâce à leurs gilets fluorescents sont présents à l'entrée, près de la caisse et dans la salle : ils accueillent avec quelques mots de bienvenue et guident pour faciliter l'installation et rendent le lieu moins étrange. Juste avant le début du film, le responsable explique les aménagements techniques : l'éclairage dans la salle qui baisse progressivement, le son moins fort pour ne pas aggraver

les oreilles sensibles, et il explique que « certains spectateurs » peuvent exprimer leurs émotions par des paroles, des bruits, des mouvements, que des bénévoles sont là pour aider toute personne. Un petit film expliquant cela est même projeté et permet de dédramatiser.

Ainsi accueillis, les spectateurs handicapés se familiarisent progressivement aux conditions d'une salle de cinéma, et prennent de plus en plus de plaisir à venir et à profiter de ce loisir. Leurs familles et amis viennent partager un moment agréable, sans peur de déranger. ou de devoir « fuir » : tous se rendent compte que c'est possible !

Quant aux autres spectateurs, c'est l'occasion de rencontrer des personnes en situation de handicap dans une activité de loisir, de prendre conscience de l'exclusion qu'elles peuvent subir.

LE RÉSEAU CINÉ-MA DIFFÉRENCE

C'est un réseau constitué d'associations membres partenaires, associations de parents, soutenu dès le début par Sandrine Bonnaire affirmant pour la personne handicapée et différente « le droit à la culture, au divertissement, à l'échange ». Ce réseau rassemble aujourd'hui 23 membres partenaires animant des séances de Ciné-ma différence dans 19 villes françaises. Il s'est étendu tout récemment à Mons en Belgique.

Il met à disposition une boîte à outils pour faciliter la création et l'animation des séances. Une journée est proposée une fois par an pour réfléchir ensemble et échanger.

À LYON

Les séances sont organisées par l'association Autisme Rhône, association partenaire de l'Adapei. Elles ont lieu une fois par mois au cinéma Le Lem 62, avenue de 8 mai 1945 à Tassin-la-Demi-Lune, samedi à 14 h 30.

La séance est ouverte à tous. Le prix est de 5 euros.

La programmation est à consulter sur le site www.cinemadifference.com

► Elisabeth Rivard

► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS : FOYER DE VIE LA PLATIÈRE

LA COURSE DE L'INTÉGRATION À MARSEILLE

Un rendez-vous immanquable pour les résidents du foyer de vie La Platière !

Chaque année, à la même période, l'association Algernon (association affiliée à La Fédération Française de Sport Adapté), qui a pour but de permettre à chaque personne en situation de handicap de pratiquer une activité physique, organise une course nommée : La course de l'intégration.

Cette dernière a lieu à Marseille et réunit des personnes présentant un handicap physique, sensoriel ou mental et des personnes valides. Les participants viennent de tous horizons et leur âge est variable. Il y a des enfants comme des vétérans.

Cette année 3700 personnes, ont pris le départ dont 11 personnes de La Platière et leurs 3 éducateurs.

Ce week-end sportif a été préparé et organisé par Claudine, l'éducatrice sportive du foyer. Julien et Philippe l'ont accompagnée.

Cela fait 9 ans maintenant que le foyer participe à cette course avec toujours autant d'entrain.

La liste des participants est changée chaque année afin que chacun puisse y participer. Cela représente en moyenne une année sur deux pour chacun.

Le foyer a fait le choix de partir trois jours, de façon à mieux profiter du séjour car Marseille, ce n'est pas que la Course de l'Intégration ! C'est aussi des visites, des restaurants, la mer, les bateaux, les plages, le Vieux Port, les parcs, la Canebière ! Le groupe est donc parti le samedi matin et a été de retour le lundi en fin d'après-midi. Ces trois jours ont été une bonne parenthèse dans le quotidien...

Le groupe a été hébergé dans une auberge de jeunesse, au cœur même de la cité Phocéenne. Le samedi a été consacré, bien entendu au trajet et à l'installation



à l'auberge de jeunesse. Chacun a posé ses affaires, fait son lit pour le soir... Le repas a été aussi pris sur place, moment de détente et de partage toujours apprécié. La course, à proprement parler, a lieu le dimanche matin. C'est un moment surprenant et émouvant à la fois... que de monde sur le départ ! Que de joie partagée à être avec l'Autre !

Tous munis de baskets, de survêtement, d'une bouteille d'eau, le départ est donné dans un brouhaha invraisemblable. Cinq kms séparent le départ de l'arrivée.

Cette année, le départ s'est fait au mont Pharo et l'arrivée a eu lieu à la plage du Prado...

Julien et Aurélien ont battu des records de vitesse ! Trente trois minutes c'est le temps que nos deux athlètes ont mis. Ils sont arrivés 570^{èmes} sur 3700 participants. Bravo à eux mais aussi au groupe entier qui a su, une fois de plus, représenter le foyer honorablement...

Après la course, le groupe a pique-niqué près de la grande bleue. Un vent terrible a mis à l'épreuve les plus jolies coiffures !

Le dimanche après-midi a été consacré à une balade détente dans le parc Borely, très connu des Marseillais... Le groupe a pu ainsi profiter d'un vaste jardin anglais, d'une roseraie, d'un jardin botanique, d'un jardin chinois où des sculptures et des fontaines ornent le parc de façon harmonieuse.

Le soir de la course, le groupe s'est retrouvé pour sa traditionnelle sortie au MacDo... Coca, frites, hamburgers ont rassasié les plus affamés !

Le groupe a terminé cette journée à l'auberge de jeunesse. Une partie de billard avec d'autres pensionnaires a fait le bonheur de Bruno, Véronique, Antoine...

Le lendemain matin, toute cette petite troupe a repris le chemin du foyer... En se promettant de revenir l'année prochaine !

► Les participants : Aurélien, Véronique, Bruno, Dominique, Antoine, Evelyne, P-André, A-Cécile, Charles, Roseline et Pascale. Les éducateurs : Claudine, Julien et Philippe.

► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS : ESAT LA COURBAISSE

LE MILIEU ORDINAIRE ACCESSIBLE

Le labyrinthe de l'Esat au milieu ordinaire ? Gabriel Reina en a trouvé la sortie.

La circulaire DGAS du 1^{er} août 2008 précise dans les missions confiées aux Esat qu'ils doivent « permettre aux usagers qui ont manifesté des capacités suffisantes de quitter l'établissement et accéder au milieu ordinaire de travail ». Gabriel Reina, ouvrier à l'Esat La Courbaïsse depuis 1979, vient de prouver que cette passerelle existe vraiment. Après deux ans de mise à disposition individuelle au sein de l'entreprise Sensus, structure internationale spécialisée dans la distribution de compteurs à eau, cet usager vient de signer un contrat à durée indéterminée avec cette société.

Conforté par une certaine aisance technique et de bonnes qualités humaines dans la relation, Gabriel a souvent exprimé au cours de ses projets personnalisés son désir de pouvoir un jour intégrer une entreprise du milieu ordinaire. Le pôle médico-social de l'Esat La Courbaïsse s'est donc attaché à pouvoir répondre à ses attentes en lui proposant aujourd'hui une orientation professionnelle fiable et conforme à ses potentialités professionnelles. Pour accéder à ce poste de préparateur de commandes, Gabriel Reina n'a pas non plus économisé son énergie, il s'est investi avec grande motivation dans une formation lui permettant l'accès à un logiciel informatique complexe de gestion et d'expédition (logiciel SAP) ainsi que dans l'obtention du permis CACES 5 autorisant la conduite de gerbeur électrique. Dans le cadre de la signature d'un contrat Passmo (Passerelle Milieu Ordinaire) en plus de son CDI, Reina Gabriel va pouvoir, à ce titre, bénéficier d'un tutorat des professionnels de l'Esat pendant 3 ans, tutorat visant éventuellement à faciliter sa prise de fonction et son accessibilité



technique au poste, ainsi que d'une prime à l'embauche de 900 €.

Voilà un exemple concret mettant en exergue que les possibilités d'insertion en milieu ordinaire de travail sont possibles et qu'un partenariat efficace avec un donneur d'ordre peut déboucher sur l'embauche d'un usager d'Esat.

Nous souhaitons donc bonne chance à Gabriel Reina dans ses nouvelles fonctions professionnelles ainsi qu'un plein épanouissement dans son nouveau statut de « salarié ».

► Julien Bind / Pascale Thil
Pôle médico-social de l'Esat La Courbaïsse



► DU CÔTÉ DES ESAT : ESAT LÉON FONTAINE

UN SENTIER PÉDESTRE MENANT À L'ESAT LÉON FONTAINE

Les 14 et 15 décembre 2011, a été inauguré un tronçon du Sentier Pédestre Périphérique (SPP) allant du café de la Boule en Soie jusqu'à l'Esat Léon Fontaine, en suivant les traces de l'histoire ouvrière du quartier



Ce deuxième tronçon s'attache à refaire vivre la mémoire ouvrière du quartier, en invitant les habitants, amis, professionnels des lieux, à déambuler dans ses rues autour d'animations musicales et visuelles menées par la Compagnie Komplexkapharnaüm. Il était donc question de la mémoire ouvrière et plus globalement du travail. Le travail qui a forgé de toute pièce ce quartier bâti sur des champs... L'imaginaire ancré dans l'expérience sociale du travail. Mercredi 14 au soir, la compagnie Komplexkapharnaüm a fait déambuler 150 personnes sur ce tronçon du Sentier Pédestre Périphérique : le cheminement était prétexte à des projections géantes d'interviews d'habitants du quartier évoquant l'histoire des migrations, leurs vies, le travail d'hier à l'usine Tase, les perspectives d'avenir et l'évolution de l'urbanisme à la Soie.

Le « vrai-faux » discours d'inauguration de Nass Hassani, adjoint à la culture à

Vaulx-en-velin était tout à fait acquis à la cause du SPP.

Le show audiovisuel s'est poursuivi à l'intérieur de l'Esat Léon Fontaine, mis à contribution dans l'évènement : des photos de personnel de l'Esat étaient projetées sur les murs en grand format, des explications très « scientifiques » étaient données aux visiteurs sur l'existence d'un animal préhistorique avec deux pattes latérales plus courtes que les deux autres - d'où la naissance du sentier en forme de cercle... Cet évènement a permis à l'Esat de se montrer, ou se dévoiler, à la population qui l'entoure avec un regard complice et propice pour engager le dialogue, donc apprendre à mieux se connaître.

Une soupe de clôture a été proposée aux visiteurs au sein de l'Esat Léon Fontaine, nouveau prétexte à un moment convivial.

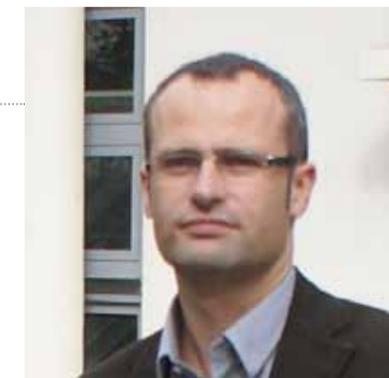
► Marie-Pierre Chavanne



► REGARD DE PROFESSIONNEL

UN NOUVEAU VISAGE DE PROFESSIONNEL

Nous souhaitons vous présenter le Directeur de Territoire Lyon Est, Alexandre Frederiq, recruté en mars 2011 à l'Adapei du Rhône



• **Quel a été votre parcours professionnel avant d'intégrer le poste de Directeur de Territoire à l'Adapei du Rhône ?**

J'ai eu la chance de faire un parcours marqué à la fois par la fidélité et par le changement. Fidélité à une association, le Foyer Notre-Dame des Sans-abri où j'ai travaillé pendant 17 ans. Changement puisque j'y suis entré en qualité de moniteur et je l'ai quitté en tant que directeur général après une bonne dizaine de missions différentes.

• **En prenant un poste de direction à l'Adapei du Rhône, vous êtes venus travailler avant tout dans le secteur médico-social ou dans une grande association parentale ?**

Il s'agissait moins pour moi de découvrir le secteur médico-social, puisque j'y intervenais depuis longtemps, que m'orienter à la fois vers un public différent de celui que je connaissais depuis plusieurs années et vers une structure plus vaste et plus complexe.

Le projet d'organisation porté par l'association et qui m'a été présenté par Prosper Teboul lors de mon recrutement n'a fait

qu'accroître mon envie de rejoindre l'association. Enfin, il est vrai que « les parents » étaient pour moi une inconnue. Si j'avais l'habitude et la satisfaction de travailler par le passé avec de nombreux bénévoles, la relation très particulière avec les parents de nos résidents et usagers a été pour moi une vraie découverte.

• **Quelle est votre vision managériale ?**

Vaste question ! Si j'ai une certitude, c'est que l'organisation idéale n'existe pas. Elle ne peut qu'être relative et dépend fortement des hommes et des femmes qui la font vivre. C'est pourquoi l'accompagnement de ceux-ci est prépondérant. Manager c'est selon moi à la fois donner leur chance à des professionnels de travailler dans les meilleures conditions possibles et exiger en retour un professionnalisme et un positionnement exemplaire.

Enfin, il n'y a pas de bon management sans une écoute attentive des professionnels de terrain comme des usagers et de leurs représentants. S'ils ne détiennent pas toute la vérité, ils en connaissent tous une part.

• **Les usagers/résidents sont-ils sensibles à un changement de direction ?**

En ce qui concerne une direction de territoire, je n'en suis pas sûr et d'ailleurs cela ne me semble pas important. J'ai l'habitude de dire que ce qui compte pour l'usager c'est que l'équipe autour de lui, les personnels éducatifs et de soins, les chefs de service et les directeurs d'établissement, soient à son écoute et qu'il les ait repéré afin de pouvoir compter sur eux et, le cas échéant, les interpeller. Les vrais interlocuteurs ce sont eux, alors peu importe qu'ils sachent qui je suis.

Il me vient d'ailleurs à l'esprit une anecdote significative : au moment de ma présentation aux 170 travailleurs handicapés de Léon Fontaine, ceux-ci furent déçus quand je leur annonçais ma fonction. En effet, ils attendaient avec une vraie impatience l'arrivée de leur nouveau chef de production, bien plus importante, à juste titre, que la mienne.

Ce type d'expérience nous rappelle à tous notre juste place.

NOUS AVONS NOTÉ

Dans le Bulletin précédent, nous vous présentions la notion « de restriction substantielle et durable pour l'accès à l'emploi » pour l'attribution de l'AAH. Cette nouvelle réglementation est applicable depuis le 1^{er} septembre quelle que soit la date du dépôt de la demande d'AAH. Le document rappelle aussi : la philosophie qui a conduit à cette réforme : faciliter la distinction nécessaire

et importante qui doit être opérée entre les publics relevant de l'AAH et ceux relevant du RSA. Art. L821-2 du Code de la Sécurité Sociale

Le 1^{er} janvier 2012, le montant du SMIC est passé de 9,19€ à 9,22€

Un rappel important communiqué par des adhérents : plusieurs adhérents ont vu leurs comptes prélevés par le Trésor Public au titre de l'Aide Sociale suite à l'application des articles du Code de l'Action Sociale et des Familles: Les

articles L132-1 et R13261 du code de l'action sociale et des familles précise que les ressources de toute nature doivent être prises en considération y compris les biens non productifs de revenus.

Ces derniers sont considérés comme procurant un revenu annuel de 3 % du montant des capitaux. Le capital des revenus des comptes courants se fait sur la base de 2 % des sommes au dessus de 3 000€.

► DU CÔTÉ DES ESAT : ESAT LOUIS JAFFRIN

NOËL, LE RÊVE ÉCONOMIQUE ?

La période de Noël est-elle propice aux Esat, pour engager des affaires en lien direct avec les fêtes de fin d'année ? Il y a effectivement des marchés très ciblés répondant au marketing, mais aussi à une noble cause, comme pour le client « Handicap International ».



LES SACS À SAPINS À L'ESAT LOUIS JAFFRIN, UN PARTENARIAT INSCRIT DANS LE TEMPS

L'association *Handicap International* est un partenaire commercial de l'Esat Louis Jaffrin depuis 1996.

Eric Crayton, moniteur, a démarré sa carrière professionnelle à l'Esat avec ce client, lorsque *Handicap International* a confié le conditionnement de ses fameux « sacs à sapin » que tout le monde connaît désormais.

L'ÉQUIPE

L'atelier accueille 21 personnes, dont une à mi-temps à ce jour. Elles ont des niveaux de compétence différents, cependant il existe une véritable cohésion de groupe.

La cadence de travail n'est pas la même selon les postes, afin de veiller à ne pas mettre en difficulté une personne de l'équipe et à fluidifier la chaîne de fabrication. Les usagers travaillent en binôme, de compétences équivalentes.

L'équipe est fière de travailler dans cet

atelier, car la forte médiatisation du produit leur renvoie une image très positive de leur travail et de leur rôle à chaque étape de la fabrication.

LA FABRICATION

L'équipe commence à travailler sur le projet des sacs à sapins dès le mois de juin. Elle réalise 4 500 à 5 000 sacs à sapin par jour, soit de 80 000 à 120 000 par mois. Les mois de fabrication les plus intenses, sont septembre et octobre, où il arrive qu'Eric Crayton soit dans l'obligation de délocaliser une partie de sa production vers un autre atelier de l'Esat, voire un autre Esat de l'Adapei du Rhône.

Les sacs arrivent à l'Esat sous forme de grosses bobines. Les usagers vont alors séparer les sacs entre eux : ils sont pré-découpés. Ce travail est mécanisé avec 4 moteurs débrayables (donc sécurisés) pour enrouler les sacs.

Le sac est ensuite plié, une personne encarte une fiche explicative à l'intérieur, pendant que d'autres usagers préparent les boîtes de conditionnement individuel

qu'ils mettront ensuite sur le convoyeur électrique afin d'assurer la distribution auprès de leurs collègues.

Les boîtes individuelles seront ensuite encartées dans des caisses de différents formats, selon le destinataire, avant d'être filmées et palettisées.

LE PARTENARIAT

15 années de collaboration marquent une confiance réciproque, d'autant plus que *Handicap International* est le seul client de cet atelier, car le marché des couvre-livres s'étend sur la période de janvier à mai. Le moniteur, Eric Crayton, passe lui-même ses commandes auprès des fournisseurs du client, pour les cartons d'emballage, les sacs à sapin, les palettes pour palettisation... La gestion des approvisionnements est aussi une marque de confiance. Il informe *Handicap International* de la quantité produite via leur serveur : la gestion des stocks physiques est tenue à jour quotidiennement.

Une zone de stockage de 300 m² est dédiée à *Handicap International* tout

au long de l'année. Les expéditions sont aussi gérées par l'atelier en se référant aux commandes figurant sur le serveur. Les sacs à sapins sont envoyés directement vers les grandes surfaces ou des commerces de proximité (comme des fleuristes) : le rôle de contrôle revient donc à l'Esat!

LES PARFUMS À L'ESAT LOUIS JAFFRIN

Cette production est moins saisonnière, même si on constate une hausse de l'activité pendant les mois de septembre, octobre, en prévision des fêtes de fin d'année. L'Esat travaille principalement avec deux fabricants, les entreprises Koto Parfums et Verriane. Ces entreprises exportent beaucoup au Japon et en Orient.

feuille de soie quelque fois et une note explicative, et enfin le cellophannage de chaque parfum avant le conditionnement final en caisses pour l'expédition.

L'atelier conditionne notamment les parfums avec des figurines japonaises destinées aux jeunes filles : produit très « tendance » pour les fêtes...

► Marie-Pierre Chavanne



La chaîne de production est en partie automatisée, lorsque l'eau de toilette est classique. En effet, pour des parfums plus spécifiques avec des paillettes par exemple, le flaconnage se fait manuellement. Les fonctions automatisées sont le nettoyage du flacon, le remplissage, le sertissage du vaporisateur et l'impression de celui-ci au jet d'encre (garantie de la traçabilité du produit).

Les fonctions ne pouvant s'automatiser sont nombreuses : l'insertion de paillettes dans le parfum (les japonais en raffolent), le positionnement du bouchon final, auquel peut venir s'ajouter une décoration (fleur par exemple). Puis vient l'étape de la mise en carton individuelle, avec une



► SPORTIVEMENT VÔTRE

ASSOCIATION VHASI

[Vacances / Handicap / Atout / Sportif / International]



Depuis plus de 18 ans, chez Vhasi, nous inventons et gérons des activités et des vacances spécifiques, dédiées aux personnes handicapées mentales et IMC : théâtre, danse, sports nautiques, escalades, voyages, week-end thématique, etc. Nous proposons des solutions adaptées et nous travaillons à intégrer toutes les forces vives de nos bénévoles afin que l'on ne trouve plus d'exclus en fin de semaine ou pendant les vacances, et que chacun tienne sa place dans ce que nous nommons tous notre « civilisation de loisirs » !

L'association a été créée en 1993, association à vocation socio-éducative, VHASI a su conserver une taille humaine :

- 300 membres (Personnes handicapées, familles, amis),
- 120 personnes handicapées trouvent au sein de l'association loisirs et vacances adaptés,
- 60 personnes bénévoles,
- 4 salariés,
- Présidente : Marylène Ruiz – Lebru,
- Directrice : Marie-Christine Caumette

UN NOUVEAU LOCAL, ET UNE RECONNAISSANCE D'UTILITÉ PUBLIQUE !

Depuis sa création en 1993, l'association Vhasi a toujours souhaité un local digne de ses activités... Après plusieurs lieux et adresses -pendant plus de 15 ans- Vhasi a enfin pu trouver le local adapté permettant à tous ses membres de se réunir et d'exercer leurs activités dans des conditions optimisées... Signalons entre autres : notre nouveau mur d'escalade, mur que nous envient les spécialistes de la grimpe, des salles pour le sport, la musique, la motricité... Des bureaux clairs et conviviaux... Un vrai coin cuisine et réception...

Ce local se veut être aussi un lieu de rencontres, d'échanges, ouvert librement à toutes les personnes handicapées pour leur permettre de se retrouver mais aussi de créer des projets avec les animateurs bénévoles qui les accompagnent toute l'année... C'est ce local que nous avons pu inaugurer le dimanche 21 juin 2011, en présence du maire de Villeurbanne, qui avait cordialement accepté de couper le « ruban officiel » Tous les partenaires de l'association VHASI et tous les membres étaient également présents...

VHASI, ASSOCIATION RECONNUE ENFIN D'UTILITÉ PUBLIQUE !

Nous organisons donc des activités hebdomadaire tous les samedis : sport le matin avec piscine, escalade, etc., activités culturelles l'après midi avec principalement : théâtre, danse, musique, sorties et découvertes... Nous organisons également un week-end thématique par mois et gérons les vacances de tous nos adhérents personnes handicapées (été, automne, hiver (noël/février), printemps, etc.) Un grand projet est décidé par an. Il est porté, chaque fois, par un groupe mixte de personnes valides et de personnes handicapées qui travaillent et avancent ensemble...

Les personnes que nous recevons le samedi viennent le plus souvent de leur famille. Des parents principalement vieillissants, qui souhaitent que leurs enfants -adultes handicapés- puissent continuer à être actif en fin de semaine. Ces familles sont les plus fidèles et certaines connaissent Vhasi depuis le début. D'autres personnes nous sont envoyées par des foyers d'hébergement. Les « jeunes adultes handicapés » que nous accueillons le samedi, cherchent et veulent vivre des activités sportives ou culturelles Ils viennent aussi revoir leur « amis » L'ambiance du samedi est familiale, tout le monde se connaît et apprécie de se revoir... Personnes handicapées et personnes valides ont les mêmes droits et les mêmes devoirs. C'est une cohésion d'équipe qui se vit hors des sentiers battus. Chacun est unique, chacun a une place importante. Et comme le dit l'accroche rédactionnelle de Vhasi : « **Parce que le Monde, c'est tout le monde !** »

Nous faisons appel exclusivement à des animateurs bénévoles et motivés. Notre association assure pendant ses activités et ses séjours de vacances un accompagnement de chaque personne handicapée par une personne valide, bénévole mais compétente, dans un esprit de partenariat



Parce que le Monde c'est tout le monde

et d'équipe... La personne handicapée, qu'elle soit en établissement ou à son domicile, profite d'activités et de séjours adaptés pour un coût très abordable... Dans les établissements d'hébergement qui accueillent des personnes handicapées, on connaît en fin de semaine une baisse des moyens en personnel résultant de l'application des 35 heures et/ou des recentrages budgétaires. Cette baisse a restreint l'accès à tout ce qui n'est pas vital pour les personnes handicapées. Notre association avait, dès sa création en 1993, anticipé cette baisse. Elle prend donc le relais de ce qui n'est pas possible de mettre en œuvre dans les institutions : accès facile à la culture, aux sports et à de nombreux loisirs adaptés, ainsi qu'à des séjours de vacances spécifiques, en France voire en Europe ou même au-delà. Le tout, dans une très grande convivialité ! Certes, d'autres organisations (à but lucratif) fournissent localement des prestations similaires, mais leur coût est souvent inabordable pour les personnes handicapées dont les ressources ne suivent plus l'évolution du coût de la vie.

En ce sens, notre association a bien une mission d'utilité publique puisqu'elle concoure de manière quasi exclusive au maintien d'une qualité de vie exceptionnelle pour toute une population de personnes handicapées qui serait réduite, en fin de semaine ou pendant les vacances, à ne bénéficier que du minimum, alors que nous lui offrons une ouverture sur le monde, sur la cité, sur la nature et l'amitié.

Pour toutes ces raisons, notre association a été reconnue d'utilité publique en 2008... Cette reconnaissance n'a pas été simple à obtenir. La passion et les efforts investis depuis des années ont été enfin récompensés !

► CONTACT VHASI

140, rue de la poudre
69 100 Villeurbanne

Tél. Fax 09 50 40 42 87

Port. 06 21 57 26 06

E-mail : vhasi.marie@gmail.com

LE BEL ESPOIR, UNE AVENTURE EN PLEINE MER !

L'association Vhasi et quelques membres privilégiés viennent de vivre une semaine à bord du « Bel Espoir », en octobre 2011.

Les membres de Vhasi, ce sont Lionel, Sophie, Philippe, Arnaud, Guillaume, Olivier, Stéphanie, Anne, Sylvain, des personnes qui ont toutes une déficience intellectuelle (autisme, trisomie 21 ou troubles de comportement) et, leurs proches accompagnateurs, un peu fous d'oser croire que l'impossible peut devenir possible !

Ce fût une réelle aventure avec des moments très forts partagés avec l'équipage, un foyer de jeunes en difficultés sociales et l'équipe de tournage de l'émission Thalassa. Les aventuriers de l'équipe Vhasi, dont Sylvain Tavernier du CAJ L'Ombelle de l'Adapei du Rhône, ont relevé tous les défis :

- À l'embarquement la passerelle d'accès à bord était un réel obstacle à franchir... à la fin de la croisière, les ados ou adultes de Vhasi enjambaient le pont, descendaient dans les cabines avec une telle agilité et un tel plaisir que le mot « obstacle » avait disparu. Certains sont allés jusqu'à monter tout en haut du mat !
- Chacun prenait soin l'un de l'autre : évanouies les difficultés, envolées les appréhensions de toute l'équipe.
- Une « école » de la patience, de rires partagés, de la sagesse, du travail et de l'écoute.

L'aventure à bord du BEL ESPOIR a permis à l'association Vhasi de réaliser un projet, celui de créer un lieu d'échanges entre des publics très différents, et la mer est un lieu propice à ce type de défi !

Personnes handicapées

ALLOCATION D'ÉDUCATION DE L'ENFANT HANDICAPÉ (AEEH) MENSUELLE

- Allocation de base : 126,41 €
- Compléments :**
- 1^{er} catégorie : 94,81 €
- 2^e catégorie : 256,78 €, majoration spécifique parent isolé : 51,36 €
- 3^e catégorie : 363,44 €, majoration spécifique parent isolé : 71,11 €
- 4^e catégorie : 563,21 €, majoration spécifique parent isolé : 255,17 €
- 5^e catégorie : 719,80 €, majoration spécifique parent isolé : 288,38 €
- 6^e catégorie : 1 060,16 €, majoration spécifique parent isolé 422,69 €

ALLOCATION AUX ADULTES HANDICAPÉS (AAH) MENSUELLE

- Taux plein : 743,62 €
- Minimum après 60 jours d'hébergement ou d'hospitalisation : 218,28 € (30 % de l'AAH)
- Majoration pour la vie autonome : 104,77 €
- Complément de ressources : 179,31 €
- Garantie de ressources : 922,93 €
- Plafond de ressources annuel : (revenu net catégoriel 2009)
- Célibataire : 8 923,44 €
- Couple : 17 846,88 €
- Par enfant à charge : + 4 461,72 €

ALLOCATION COMPENSATRICE POUR TIERCE PERSONNE (ACTP) MENSUELLE

- Taux plein (MTP*80 %) : 848,13 €
- Taux partiel (MTP*40 à 70 %) : de 424,06 € à 742,11 €
- Plafond de ressources annuel : plafond AAH + montant de l'allocation

PRESTATION DE COMPENSATION (PCH) À DOMICILE

- Tarifs de l'aide humaine :**
- Emploi direct d'une aide à domicile : 11,96 €/heure
- Recours à un service mandataire : 13,16 €/heure
- Recours à un service prestataire : 17,59 €/heure
- Dédommagement d'un aidant familial : 3,47 €/heure
- En cas de cessation totale ou partielle d'activité : 5,20 €/heure dans la limite de 893,41 € ou, si aide et présence permanente : 1 072,09 €

Montants maximaux de l'allocation :

- Aides humaines : fonction de la durée quotidienne de l'aide
- Aides techniques : 3 960 € pour 3 ans
- Aides à l'aménagement du logement : 10 000 € pour 10 ans
- Aides à l'aménagement du véhicule et surcoûts transports : 12 000 € pour 5 ans.
- Aides exceptionnelles : 1 800 € pour 3 ans
- Aides spécifiques : 100 €/mois
- Aides animalières : 3 000 € pour 5 ans

Taux de prise en charge :

- 100 % si ressources inférieures ou égales à 25 443,84 €/an
- 80 % si ressources supérieures à 25 443,84 €/an

En établissement

- Aide humaine dans le Rhône :**
- Par jour de présence : 2,88 €
- Par jour de sortie : 28,80 €

- Surcoûts liés aux transports :**
- Trajet domicile-établissement maximum : 12 000 €

Personnes âgées

ALLOCATION DE SOLIDARITÉ AUX PERSONNES ÂGÉES (ASPA) MENSUELLE

Allocation : 742, 27 €

ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA) MENSUELLE

- Montant maximal du plan d'aide :**
- GIR 1 : 1 255,28 € (MTP*119 %)
- GIR 2 : 1 075,85 € (MTP*102 %)
- GIR 3 : 806,96 € (MTP*76,5 %)
- GIR 4 : 537,98 € (MTP*51 %)

Sécurité sociale

COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE (CMU)

- Affiliation gratuite si revenu fiscal annuel est inférieur au plafond 9 164 €
- Cotisation égale à 8 % si revenu fiscal annuel est supérieure au plafond 9 164 €

PROTECTION COMPLÉMENTAIRE DE SANTÉ (CMU-C)

- Plafond de ressources mensuel**
- Personne seule : 647,58 €
- 2 personnes : 971,42 €
- 3 personnes : 1 165,67 €
- 4 personnes : 1360 € par personne suppl. : 259,04 €

ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (ACS)

- Montant de l'aide :**
- Âgé de moins de 16 ans : 100 €
- Âgé de 16 à 49 ans : 200 €
- Âgé de 49 à 59 ans : 350 €
- Âgé de 60 ans ou plus : 500 €

Plafond de ressources mensuel :

- Personne seule : 874 €
- 2 personnes : 1 311 €
- 3 personnes : 1 574 €
- 4 personnes : 1 836 €
- par personne suppl. : 349,70 €

Majoration pour tierce personne (MTP)

- 1 060,16 €/mois

ALLOCATIONS FAMILIALES

- Base mensuelle (BMAF) : 395,04 €

La rémunération garantie se compose :

- D'une part financée par l'ESAT au moins égale à 5% du SMIC
- D'une aide au poste à la charge de l'État :

REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

Forfait hospitalier

- 18 € / jour pour hospitalisation
- 13,50 € / jour pour hospitalisation psychiatrique

Personne sans activité professionnelle

- Montant forfaitaire maximum brut/net après abattement forfait logement :
- Personne seule : 474,93 € / 417,94 €
- Femme enceinte sans enfant : 609,87 € / 552,86 €
- Personne seule + 1 enfant - de 3 ans : 813,16 € / 699,16 €
- Couple sans enfant : 712,40 € / 598,42 €
- Personne seule + 2 enfants - de 3 ans : 1016,45 € / 902,47 €
- Couple avec 1 enfant : 854,88 € / 740,50 €
- Couple avec 2 enfants : 997,36 € / 883,37 €
- Par enfant supplémentaire : 189,97 € / 189,97 €
- Parent isolé par enfant supplémentaire à charge : 203,29 € / 203,29 €

Personne exerçant une activité professionnelle

- Montant forfaitaire max + 62 % des revenus professionnels - Ressources du foyer

Salaires

SALAIRE MINIMUM (SMIC) brut/net

- Montant horaire : 9,22 € / 7,23 €
- Rémunération hebdomadaire brute base 35 heures : 321,65 € / 2 572,70 €
- Rémunération mensuelle brute base 151,67 heures : 1 398,40 € / 1 096,94 €
- MINIMUM GARANTI**
- Montant horaire : 3,44 €
- PLAFOND MENSUEL**
- Tranche A brute : 3 031 €



→ **LE 7 DÉCEMBRE 2011**

« Père me voici au seuil de ta maison », Christabel Lavigne née Dupêchez, son épouse, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, ont le chagrin de vous faire part du décès de Pierre-Louis Lavigne.

Renée Mériaux a rendu hommage à Pierre Lavigne, lors de la cérémonie :

Très cher Pierre, au nom de l'Adapei du Rhône et du plus profond de mon cœur JE VEUX TE DIRE MERCI.

MERCI pour ce que tu nous as donné, sans oublier Christabel et tes enfants qui t'ont permis de nous donner tant de ton temps, MERCI pour ce que tu as apporté au fil de tes nombreuses années de présence à notre Association, mais aussi à tous ces Parents de Meys que tu as accompagnés et soutenus pour que le complexe de la Goutte d'Or voit le jour et que leur enfant en situation de handicap mental ait une vie digne et apaisée. MERCI pour avoir donné à nombre d'entre nous, et particulièrement à moi-même l'envie de poursuivre ton engagement et ton travail pour que les Personnes en situation de handicap mental continuent d'être entendues, continuent d'être accompagnées par

Notre souvenir particulier est celui d'un homme jovial, toujours souriant qui a œuvré inlassablement dans notre Association, très proche des dirigeants, avec toute sa sagesse et sa largeur de vue. Les plus anciens se souviennent de cette volonté farouche de tout mettre en œuvre pour la création des Ateliers de la Goutte d'Or et son foyer, à Meys où son fils Jacques vit encore aujourd'hui.

Comme beaucoup d'entre nous, c'était avant tout pour offrir au plus grand nombre un lieu de travail et de vie digne et accueillant. À côté de ses activités professionnelles, de son rôle de père de famille, de ses engagements au Conseil municipal de Sainte-Foy-Lès-Lyon à la fonction de premier adjoint, il savait encore donner de son temps pour partager avec d'autres parents au sein de l'Adapei du Rhône et à l'Union Régionale (Urapei).

des professionnels compétents, continuent de trouver des solutions d'accueil adaptées tout au long de leur vie.

Tu as été le précurseur de ce que l'on appelle aujourd'hui « L'ACCESSIBILITÉ » en intervenant inlassablement auprès de tous ceux qui le souhaitaient pour faire connaître le Handicap mental, et toute la richesse des personnes qui en étaient atteintes. MERCI. Je garderai, nous garderons en mémoire ton Engagement, ta Compétence, ta Force tranquille pour convaincre, ton Amour, et ton Amitié pour les gens, qu'ils soient forts ou faibles... Cher Pierre, Mon cœur, Notre Cœur est triste aujourd'hui, mais je te sais aussi complètement heureux...

Merci encore pour tout.

Pierre avait aussi une dimension internationale, aussi a-t-il su inclure dans les actions de jumelage de Sainte-Foy-Lès-Lyon avec Limburg en Allemagne et Lichfield en Angleterre, des relations avec les structures locales proches du handicap, afin d'échanger des expériences. Des visites à l'Orée des Balmes ont été plusieurs fois réalisées.

Nos lecteurs ont-ils conscience que l'acteur principal du « Bulletin », avec les moyens de l'époque, fut Pierre Lavigne qui avait trouvé en la personne de Suzanne Bertrand, la plume vive et érudite qui convenait pour la rédaction d'articles ou brèves à l'attention des familles ? Avoir conservé ce nom de « Bulletin » était un hommage que nous voulions adresser à ses créateurs.

Pierre savait écouter et voulait sensibiliser tous ceux et toutes celles qui pouvaient croiser sur leur route une personne handicapée à tout faire pour les mettre en situation de vivre dignement leur vie quotidienne. Il fut un précurseur de cette action familiale militante qui consistait à donner, apaiser et soutenir. Ce relais précieux a été pris, dont les familles ont encore tant besoin. Nous disons à Pierre toute notre reconnaissance. Nous l'avons connu, aimé et apprécié comme un homme de conviction et d'engagement. Il a rejoint, nous le savons, l'autre rive dans la lumière, sur le chemin de la joie éternelle.

→ H.P. Clerc

→ **LE 27 OCTOBRE 2011**

décès de Marc Sellier, résident à la MAS Jolane.

→ **LE 7 NOVEMBRE 2011**

décès d'Elisabeth Chardon, résidente à la MAS Paul Mercier.

Rémunération des travailleurs handicapés en ESAT :

- Soit 50% du SMIC si la participation ESAT est comprise entre 5 et 20% du SMIC.
- Soit réduite de 0,5% pour chaque hausse de 1% de la part financée par l'État.

ADRESSES UTILES

- **Unapei**
Tél. 01 44 85 50 50
- **Urapei Rhône-Alpes**
Tél. 04 37 43 61 53
- **Adapei**
Ain Tél. 04 74 23 47 11
Ardèche Tél. 04 75 33 05 57
Drôme Tél. 04 75 82 13 82
Isère Tél. 04 76 46 39 66
Loire Tél. 04 77 34 34 34
Rhône Tél. 04 72 76 08 88
Savoie Tél. 04 79 71 95 07
Haute-Savoie .. Tél. 04 50 46 55 69

ASSOCIATIONS AFFILIÉES AVEC L'ADAPEI DU RHÔNE

- **Association du Sud-Ouest Lyonnais ASOL (Givors-Mornant)** : Annie Laurent
Tél : 04 72 24 38 63
- **AGIHB (Secteur Thizy-Amplepuis)** :
Michel Verdier
Tél. 04 77 23 07 71
- **Association des Monts du Lyonnais (AHML)** : Odette Rivoire
Tél. 04 74 70 03 95

PARTENAIRES DE L'ADAPEI DU RHÔNE

- **Association ALOVA (Loisirs et Vacances Adaptés)** :
75, Cours Albert Thomas - 69003 Lyon
Tél. 04 72 76 08 88
- **Association MAIN TENIR (Garde à domicile)** :
www.maintenir.asso.fr
Tél. 04 78 58 05 68
- **ATMP (Association Tutélaire des Majeurs Protégés)** :
Tél. 04 72 69 25 25
- **Association SESAME AUTISME Rhône-Alpes** : Dominique FRANC
Tél. 04 72 98 31 81
contact@sesame-autisme-ra.com
- **Association GEIST 21**
Tél. 06 37 14 17 00
trisomie21rhone@orange.fr
- **Association Autisme Rhône** :
Jean-Claude RIVARD
Tél. 06 21 02 28 54
- **Association SOLEIL** :
Jean-Pierre et Nicole Grosjean
Tél. 04 72 31 06 16
jean-pierre.grosjean@wanadoo.fr

ADMINISTRATIONS

- **Maison Départementale des Personnes Handicapées du Rhône (MDPH)**
27, rue de la Part-Dieu 69003 Lyon
Tél. 0 800 869 869 (N°vert)
- **Maison du Rhône (MDR)**
www.rhone.fr
- **Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes (ARS)** :
129, rue Servient
694189 Lyon CEDEX 03
Tél. 04 72 34 74 00
- **Hôpital du Vinatier**
Tél. 04 37 91 55 55
- **Hôpital Saint-Jean-de-Dieu**
Tél. 04 37 90 10 10
- **Hôpital Saint-Cyr-au-Mont-d'Or**
Tél. 04 72 42 19 19

Sodexo s'implique au quotidien dans le projet de vie
de 700 lieux d'accueil pour personnes
en situation de handicap.

Sodexo s'engage...



ABONNEMENT

**ABONNEZ-VOUS
AU BULLETIN**
15 € par an

Bulletin d'abonnement 2011
à compléter et à retourner avec votre règlement
sous enveloppe affranchie à l'adresse suivante :
Adapei du Rhône
75, Cours Albert Thomas
CS 33951 69447 LYON CEDEX 03

NOM

PRÉNOM

ADRESSE COMPLÈTE

Je vous règle la somme de :
(Par chèque à l'ordre de l'Adapei du Rhône)

Date :

Signature :



Debily
meubles

**MEUBLES • SALONS
LITERIE • CUISINES**
955, route de Frans
69 VILLEFRANCHE

TOUT NOTRE SAVOIR-FAIRE ET NOS SERVICES
POUR LES ASSOCIATIONS

TÉL. 04 74 62 17 23
www.meublesdebily.com

...Aider
Former et encadrer les
personnes handicapées
pour leur permettre
d'acquérir un savoir-faire
professionnel et faciliter
leur insertion.

...Partager
Les associer à nos
projets et à nos équipes
pour favoriser leur
reconnaissance.

...Permettre
Casser le rythme du
quotidien, rompre
la monotonie, donner
les moyens de vivre
autre chose.

Direction Régionale Rhône-Alpes Auvergne
122, Boulevard Emile Zola - BP95
69923 OULLINS
Tél. : 04 72 39 75 40

sodexo
Solutions de Qualité de Vie au Quotidien

SÉJOURS DE VACANCES ÉTÉ - HIVER

- Méditerranée
- Montagne
- Campagne, arrière pays
- Séjours à thèmes

Plus de 100 destinations

ALPAS 04 76 46 50 65
www.alpas.fr



Séjours pour adultes déficients intellectuels

www.bizart-design.fr



ASSOCIATIONS PORTEURS DE PROJETS

PARTICIPEZ AUX **Prix Initiatives Région**

Gagnez jusqu'à **5000 €** + un clip video pour chaque association et lauréat prisés.

BANQUE POPULAIRE LOIRE ET LYONNAIS **+X** BANQUE POPULAIRE

bp2L-prixinitiativesregion.fr




Ets NOMBLot
votre concessionnaire Peugeot

1193 avenue de l'Europe
VILLEFRANCHE
04 74 68 90 90
www.nomblot.peugeot.fr

